



JANVIER 2022

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

de la Mission Bassin Minier



Sommaire

1. ASSURER LA GESTION DE L'INSCRIPTION DU BASSIN MINIER NORD-PAS DE CALAIS PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO ET ANIMER LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE GESTION 7

Assurer une veille patrimoniale sur les éléments du Bien (patrimoine bâti et sites naturels), leur prise en compte dans les stratégies de planification, et porter une vigilance particulière sur les édifices miniers à enjeux dont les sites en péril 8

Accompagnement du dispositif de gouvernance
et de suivi opérationnel de la gestion du Bien inscrit 18

Développer la dynamique d'appropriation
et de valorisation du Bassin Minier « Patrimoine mondial » 24

Contribuer à la Destination Touristique Autour du Louvre Lens,
en appui des acteurs du tourisme, par la promotion
du Bassin minier Patrimoine mondial, de l'itinérance et des sports de nature 34

2. CONTRIBUER À LA MISE EN ŒUVRE DE L'ENGAGEMENT POUR LE RENOUVEAU DU BASSIN MINIER 43

Faciliter par son expertise et sa capacité d'animation
les opérations de rénovation des cités minières 44

Contribuer à l'appropriation du référentiel d'ambitions
partagées pour la rénovation des cités minières 47

Participer au travail d'observation des évolutions du territoire
en s'intégrant au « groupe-projet » dédié au Bassin Minier
au sein du portail Internet Géo2France. 48

3. PARTICIPER À LA DYNAMIQUE ET À L'OUVERTURE DU BASSIN MINIER AUX TERRITOIRES VOISINS AFIN DE CRÉER DES SYNERGIES DE DÉVELOPPEMENT 53

Participer à la réflexion autour de la relation Métropole lilloise-Bassin Minier
qui constitue un espace à enjeux du SRADDET (flux de mobilité, développement
économique, urbanisation...) via des groupes de travail thématiques 54

Contribuer à faire rayonner ce territoire au-delà de nos frontières et à en faire
un démonstrateur de la transition juste à la française (mêlant environnement,
culture, social, économie et tourisme) 55

Dans le prolongement de l'objectif opérationnel 2
dont il constitue une déclinaison transfrontalière 57



Vue sur le terri1 153 à Escaudain - ©Jean-Michel André



**1. Assurer la gestion
de l'inscription
du Bassin minier
Nord-Pas de
Calais Patrimoine
mondial de
l'UNESCO et
animer la mise en
œuvre du plan de
gestion**

Objectif opérationnel n°1

Assurer une veille patrimoniale sur les éléments du Bien (patrimoine bâti et sites naturels), leur prise en compte dans les stratégies de planification, et porter une vigilance particulière sur les édifices miniers à enjeux dont les sites en péril.

Les 353 éléments du périmètre inscrit au patrimoine mondial sont soumis à des pressions pouvant les altérer et à terme remettre en cause la Valeur Universelle Exceptionnelle du Bassin minier Patrimoine mondial. Il est essentiel de pouvoir anticiper ces atteintes en mettant en place un dispositif de veille patrimoniale. Par ailleurs, des outils de protection spécifiques tels que les Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR) pourraient voir le jour dans le Bassin Minier.

La Mission Bassin Minier en relation avec les services de l'État, des Départements et du Conseil Régional conçoit et anime ce dispositif de veille patrimoniale.

A ce jour, à peine 47% des 353 éléments inclus dans le périmètre du Bien bénéficient d'une protection au titre des monuments historiques (bâtiments classés, inscrits ou en abond) ou au titre des sites. Ainsi, les outils de planification - PLU PLUi Scot Charte de Parc Naturel Régional- sont des outils à mobiliser pour assurer une meilleure protection des éléments non protégés au titre du code du patrimoine ou de l'environnement.

La Mission Bassin Minier accompagne les collectivités et leurs groupements pour garantir la bonne prise en compte du Bien dans les SCOT et PLU(i), Plans de paysage.

Sur la base des résultats de l'étude « qualification et protection des paysages remarquables du Bassin minier », et « Pressions urbaines et protection de la Valeur Universelle et Exceptionnelle », la Mission Bassin Minier assiste les acteurs de la planification de manière à traduire les Objectifs de Qualité Paysagère dans les SCOTs, PLU et PLU(i).

ASSISTANCE TECHNIQUE AUX COLLECTIVITÉS DANS L'ÉLABORATION DE LEURS PLU, PLUI, SCOTS ET PLANS DE PAYSAGES

Dans le cadre de la **révision du PLU de Douai**, la Mission Bassin Minier a travaillé avec la ville en phase de diagnostic, ainsi que sur l'élaboration d'une OAP thématique sur le patrimoine minier pour veiller à la prise en compte du périmètre du Bien inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO et des enjeux paysagers dans le futur PLU de la ville.

Pour la **révision du SCoT de Lens-Liévin/Hénin-Carvin**, la Mission Bassin Minier a poursuivi sa collaboration en formulant des avis circonstanciés sur le diagnostic et les enjeux. Outre la dimension "Patrimoine mondial" la Mission Bassin Minier a travaillé sur les thématiques suivantes en fonction de ses domaines de compétences :

- transport et mobilité
- habitat
- environnement et ressources
- équipements, services et culture

Ces remarques ont été formalisées sous la forme d'une note transmise au SCoT.

En fin d'année 2021, la Mission Bassin Minier a été sollicitée par le nouveau prestataire missionné pour la poursuite de la révision : elle a transmis à nouveau l'ensemble des études, données, cartes, documents qu'elle a produit et qui pourront alimenter la poursuite de la démarche.

Concernant le **PLUiH de la communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane**, l'Agglomération a délibéré en novembre 2019 pour engager l'élaboration de son PLUI sur les 100 communes qui composent son territoire. Les nouveaux élus ont décidé d'élargir cette réflexion au volet PLH et ainsi se lancer dans l'élaboration d'un PLUI valant PLH.

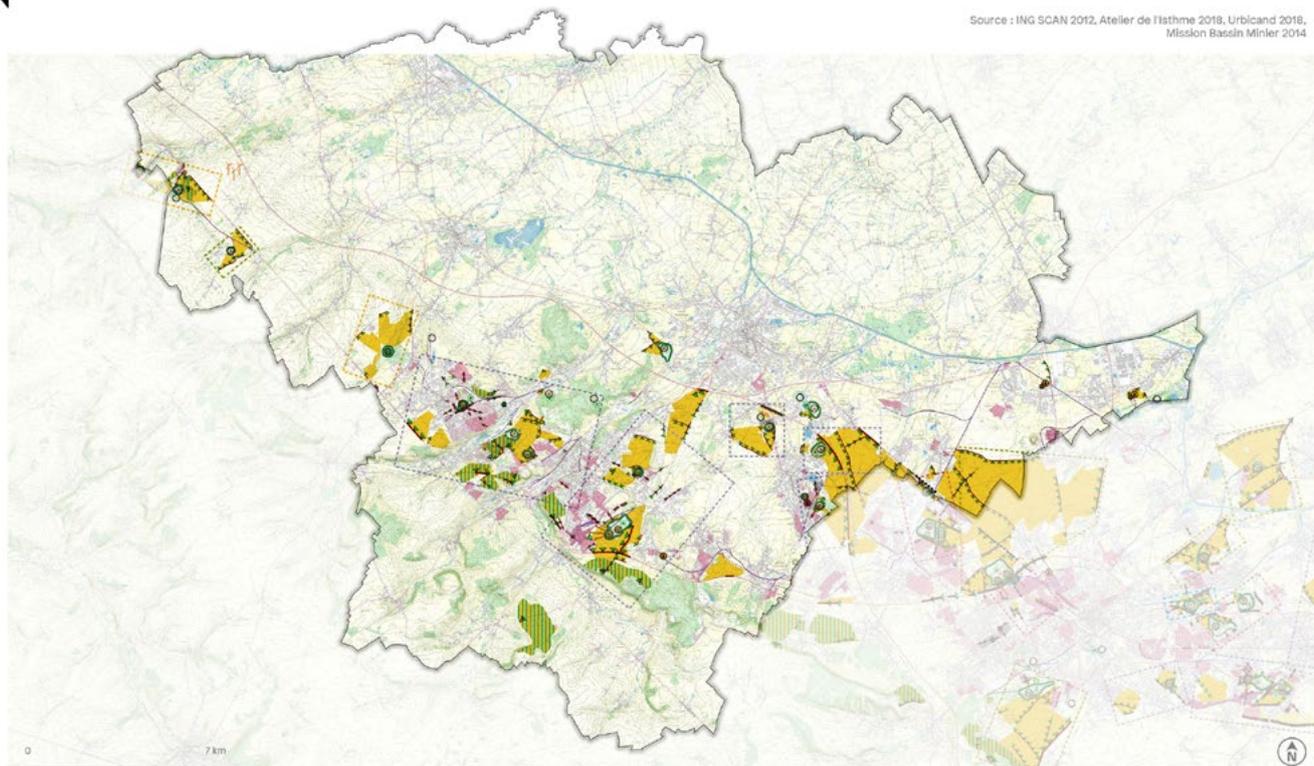
Le 12 octobre 2021, la Mission Bassin Minier est intervenue lors du séminaire de lancement pour présenter aux élus l'ambition et les enjeux de la protection du Bien Bassin minier Patrimoine mondial sur la base de son expérience et de sa collaboration antérieure avec la CAVM et de la CAPH. Cette intervention fait suite au partenariat entamé avec la CABBALR sur le sujet depuis 2019 (fourniture de données, cartes, études, notes d'enjeux,...).



Qualification et protection des paysages remarquables du Bassin minier Nord-Pas-de-Calais
Carte diagnostic des paysages miniers

CA de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane

Source : ING SCAN 2012, Atelier de l'Esthème 2018, Urbicand 2018, Mission Bassin Minier 2014



Sur la **Communauté d'agglomération de Valenciennes Métropole**, la Mission Bassin Minier a poursuivi sa collaboration avec les équipes de l'Agglomération afin de mieux prendre en compte la protection des cités minières remarquables dans le PLUi. En effet, le calendrier d'élaboration du PLUi contraint par la caducité des POS n'avait pas permis de faire une analyse approfondie de chaque cité, ni de mettre en œuvre des règles spécifiques permettant de préserver au mieux leurs caractéristiques et spécificités. Afin d'y remédier, la CAVM a demandé à la Mission Bassin Minier de l'aider à réaliser des **fiches « patrimoine »** pour préciser les préconisations qui seront ajoutées dans le cadre d'une prochaine modification.

En 2021, la Mission Bassin Minier a fait un travail de terrain sur un panel représentatif de cités, proposé un principe duplicable de fiches et en a réalisé une première série.

Concernant la prise en compte des **enjeux du Patrimoine mondial dans les documents de planification** récemment élaborés et pour lesquels la Mission Bassin Minier a apporté une expertise technique (notamment les **PLUi de la CAVM et de la CAPH**), l'opportunité d'établir un bilan doit permettre de mesurer la manière dont la dimension « Patrimoine mondial » a effectivement été prise en compte, d'en mesurer l'efficacité attendue (grâce à la mobilisation d'une expertise extérieure) et d'améliorer les cas échéant les prochains documents.

En 2021, la Mission Bassin Minier a pris contact avec des prestataires spécialisés sur le sujet afin de mesurer l'intérêt de lancer une telle évaluation. La question n'a pas fait l'objet d'un arbitrage, elle le sera lors de l'élaboration du programme pour 2022.

Depuis 2015, la Mission travaille avec le SCOT du Grand Douaisis, la CCCO, la CAD et le CAUE du Nord sur le projet de plan de paysage. En 2019, la Mission Bassin Minier a participé à l'élaboration des objectifs et des actions du Plan de paysage. Elle a participé aux réunions et contribué à la rédaction du document finalisé fin 2019.

En 2021, la Mission avait prévu de participer au **comité de suivi du Plan de Paysage** et d'accompagner, à sa demande, le SCOT du Grand Douaisis sur la mise en place de premières actions concernant les thématiques liées à la préservation et la mise en valeur des paysages miniers (ateliers de sensibilisation, intégration dans les PLUs,...). Dans les faits, la Mission Bassin Minier n'a pas été sollicitée sur le sujet.

En 2021, la Mission Bassin Minier a participé à l'élaboration du **plan de paysage mené par et à l'échelle de la commune de Raismes**. L'occasion de travailler sur les connexions entre le cœur urbain, les cités minières et les espaces naturels que sont les terrils, la forêt et les espaces en eau. Cette action est réalisée en lien avec la participation de la Mission Bassin Minier au comité de forêt de la forêt de Raismes-Saint-Amand-Wallers, ainsi qu'au développement du schéma communautaire des modes doux de la CAPH.

Outre les sujets liés à la préservation du Bien, la Mission Bassin Minier a également contribué à l'élaboration du **Plan Climat Air Energie Territorial de la CAPH**, en participant aux ateliers organisés sur l'énergie, la mobilité et la biodiversité.

La Mission Bassin Minier organise et anime des rencontres dédiées spécifiquement aux édifices miniers à enjeux dont les sites en péril, accompagne les maîtres d'ouvrage ou le cas échéant en lien avec les propriétaires, mène les études architecturales et/ou urbaine (hors étude de maîtrise d'œuvre) préalables aux décisions à prendre par les financeurs.

La Mission Bassin Minier mobilise et met à disposition ses études, données, cartographies sur le sujet Patrimoine Mondial. Elle apporte son expertise dans les différentes phases d'élaboration, en relation étroite avec les UDAP.

LE PATRIMOINE MINIER EN DANGER

A la fin de l'année 2019, l'Etablissement Public Foncier a confirmé dans son PPI une mesure spécifique sur les éléments en danger du périmètre Patrimoine mondial de l'UNESCO (prise en charge de 50% des travaux de clos couvert dans le cadre d'un partenariat avec la Mission Bassin Minier, et à condition d'une démarche de valorisation), réaffirmant ainsi son implication dans la sauvegarde et la requalification des éléments du périmètre Patrimoine mondial.

En 2021, la Mission Bassin Minier et les équipes de l'EPF n'ont pas pu entamer d'échanges afin de préciser les démarches à engager (lancement d'études, ingénierie financière,) en raison des aléas de la crise sanitaire et des changements dans la gouvernance de l'EPF.

Signée en 2017 pour 3 ans, la convention de partenariat entre la Mission Bassin Minier et la Fondation du Patrimoine a été reconduite en 2020 pour une nouvelle période de 3 ans. Pour rappel, le 30 juin 2018, avait été organisé le lancement national de la [souscription](#) sous la forme d'une conférence de presse au siège de l'UNESCO à Paris, et depuis 2019, un plan de communication spécifique avec des actions ciblées par typologie de public est en cours d'application avec la diffusion de supports de communication dédiés. Un courrier d'incitation a été envoyé en 2020, aux communes du périmètre et de la zone-tampon.

Quelques exemples d'actions déjà réalisées en 2021 et qui seront reconduites :

- des rendez-vous individualisés avec les communes
- des posts réguliers sur le site web Bassin minier Patrimoine mondial et sur les comptes des réseaux sociaux de la Mission Bassin Minier
- une communication dédiée à la cible de la presse sur les avancées des différents projets liés aux sites en danger
- une campagne de communication dédiée à l'argument de la réduction d'impôts en fin d'année (newsletter à 5000 contacts de la Mission Bassin Minier, insertions publicitaires sur le magazine en ligne ICEO et sur le média VA-Infos). La newsletter est en cours de réalisation pour un envoi en fin d'année. Elle fera le bilan de l'avancée des projets sur les sites en danger et invitera les internautes à soutenir les sites via la souscription.

En 2021, un partenariat avec la marque « Gueule noire » a été engagé afin de produire une série limitée de Totebags, arborant les différents sites en danger. 100 sacs ont été produits (10 sacs par site), la vente s'est faite via le site internet de la marque. Dans le cadre de cette action de communication, un communiqué de presse a été envoyé aux journalistes en région et au niveau national. Des posts sur les réseaux sociaux ont également été réalisés (Facebook, Instagram, LinkedIn, Twitter) afin de promouvoir cette action.



Opération Totebags avec la marque Gueule Noire - Site d'Anhiers -
© Mission Bassin Minier



Bilan de l'opération «Totebag»

La vente de totebags : 46 sacs vendus sur la période de juin à octobre 2021 notamment à une cible CSP + et/ou passionnés de Patrimoine (ex : La Villa Cavrois). Pour chaque sac vendu, 5 euros ont été reversés à la souscription pour le patrimoine minier.

Relations presse : un communiqué de presse a été rédigé et envoyé à la presse généraliste régionale et nationale. Ont suivis une interview sur France 3 Hauts-de-France, une mention sur BFM Grand Lille, une interview radio sur France Bleu Nord et 2 articles (Liberté hebdo et actu.fr).

Site web : la page dédiée à la collaboration sur le site de Gueule noire a été vue 813 fois

[Compte Facebook Bassin minier Patrimoine mondial](#) (5429 abonnés) : un post a été fait pour présenter l'opération et des posts s'échelonnaient tous les 2 jours pour présenter un site, un totebag. Le post qui a recueilli le plus de visibilité a touché près de 5 500 personnes.

[Compte Instagram Bassin minier Patrimoine mondial](#) (1322 abonnés) : Un post a été fait pour présenter l'opération et des stories s'échelonnaient tous les 2 jours pour présenter un site, un totebag. Le post a recueilli près de 500 personnes atteintes.

[Compte Twitter Mission Bassin minier](#) (1900 abonnés) : un post a été fait et a été épinglé. Il a comptabilisé 14 «j'aime» dont ceux des comptes "Villa Cavrois" et "Pas-de-Calais Tourisme" mais aussi 4 retweets.

[Compte LinkedIn Mission Bassin minier](#) (178 abonnés) : un post a été fait et a recueilli un taux d'engagement de 15,53% et un taux de click de 11,18%. Pour rappel, le compte Mission Bassin Minier a été créé il y a seulement quelques mois et ce post-ci a été le premier à être diffusé.

En 2021, la Mission Bassin Minier a poursuivi son travail de veille et d'animation autour du patrimoine en danger.

Le site de la Fosse 12 à Loos-en-Gohelle, propriété de Maisons & Cités fait l'objet d'échanges entre la CALL et le groupe SODEXO afin d'y développer un projet à vocation économique, en lien avec le projet alimentaire territorial durable de l'agglomération. La question du montage de l'opération est au cœur des discussions auxquelles la Mission Bassin Minier est associée pour son expertise patrimoniale et architecturale.

La Mission Bassin Minier a rencontré les nouveaux **propriétaires privés de la fosse 2 à Anhiers**, avec la DRAC, l'UDAP du Nord et la Fondation du Patrimoine. Conscients de la valeur patrimoniale de l'ensemble, ils sont porteurs d'un projet de réhabilitation, lié à leurs activités professionnelles en priorité, sans négliger la nécessité de préserver le site dans son ensemble. Ils ont déjà engagé d'importants travaux de nettoyage du site. La Mission Bassin Minier maintiendra le contact avec les propriétaires afin de les accompagner dans la recherche de financements dédiés et dans la valorisation du site.

Le Camus haut d'Annay-sous-Lens reste un cas complexe. La Mission Bassin Minier a accompagné les travaux de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et du Paysage de Lille conduits par des étudiants qui ont souffert des contraintes de la crise sanitaire en ne pouvant pas réellement travailler sur place avec les habitants. Les propositions des étudiants n'ont pas reçu un accueil très favorable du cercle des acteurs réunis à l'initiative du Sous-Préfet de Lens. Aucune maîtrise d'ouvrage ne se dessine. La Mission Bassin Minier a pris l'initiative de saisir un opérateur tiers pour voir comment il était possible de consolider l'option «logements», dans un cadre d'opération qui intégrerait l'ensemble du foncier mobilisable. Cette réflexion reste en cours, les premiers éléments de réponse tangible sont attendus début 2022.

Aucune action n'a été menée en 2021 concernant le site de **la fosse 6 d'Haisnes-lez-la Bassée**.

Concernant **le Château des Douaniers à Fresnes-sur-Escaut**, une rencontre a eu lieu en octobre 2021 avec la Ville, la CAVM et l'UDAP du Nord. Il a été convenu que la Mission Bassin Minier portera en 2022 une étude préliminaire en délégation de maîtrise d'ouvrage. La Mission Bassin Minier a déjà élaboré un cahier des charges en proposant, en alternative à un projet de reconversion, une solution de protection et de mise en valeur des vestiges, avec une possibilité d'ouverture du site vers le quartier environnant.

Le site de **la Fosse Mathilde à Denain** reste propriété de l'EPF, dans l'attente d'un accord entre la ville et la communauté d'agglomération concernant le portage dans la durée du projet, qui reste à vocation mixte agriculture urbaine/hébergement touristique. Aucune action en 2021 n'a été réalisée.

La ville de **Somain** s'est engagée dans la reprise du site de **la chapelle Sainte-Barbe** afin d'y développer un service public d'accompagnement des personnes en recherche d'emploi. La cession est en cours et les travaux pourraient être lancés en 2022.

La CABBALR a renoncé au projet de Parc nourricier sur le site de **la fosse 1/1bis de Noeux**. Le site reste donc en attente d'un projet de reconversion. Des échanges avec l'agglomération devront être engagés en 2022.

La Mission Bassin Minier accompagne la nouvelle équipe municipale, très mobilisée sur le devenir de **la fosse 13 bis de Bénifontaine**. Un collectif d'acteurs se dessine pour contribuer à la valorisation du site qui pourrait devenir un lieu de médiation environnementale et patrimoniale, à échelle modeste, dont le fonctionnement s'appuiera sur des associations locales. Le site bénéficiera aussi de sa position au cœur d'un réseau d'itinéraires de randonnées et de pratiques sportives, lui assurant une connexion efficace avec le Parc Marcel Cabiddu et l'ENS du Flot de Wingles géré par EDEN 62. Le Département du Pas-de-Calais est également mobilisé à travers l'acquisition éventuelle de terrains venant garantir une meilleure continuité depuis la fosse 13 bis. La Mission Bassin Minier va assurer le portage de l'étude de diagnostic patrimonial, architectural et sanitaire du bâtiment pour définir les travaux à mener pour assurer sa conservation et son ré-usage. En 2021, la Mission Bassin Minier a rédigé le cahier des charges dont la validation est en cours par les différents partenaires.

Concernant **les logements de l'école Elby à Houdain**, la Mission Bassin Minier a accompagné la commune d'Houdain dans le lancement d'une étude préliminaire pour la mise en sécurité et la reconversion des anciens logements du directeur et des instituteurs de l'école (assistance technique à la rédaction du cahier des charges, dossier de demande de subventions). L'étude lancée en fin d'année se poursuivra en 2022.

La Mission Bassin Minier a participé à l'étude pour le réaménagement de **l'ancienne gare de Fresnes-sur-Escaut** portée par la Ville. En 2021, elle a participé aux réflexions concernant le programme architectural (participation aux comités techniques et de pilotage) en apportant notamment une expertise pour le développement touristique du site, axé sur l'itinérance et le vélo.

En lien avec l'objectif stratégique n°2 relatif à l'Engagement pour le renouveau du Bassin minier (cf. infra) et en collaboration étroite avec la DRAC et les UDAP du Nord et du Pas-de-Calais, la Mission Bassin minier accompagne les acteurs engagés dans la rénovation des cités minières en conciliant les enjeux de mutation avec les ambitions de l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Elle veille aux conditions de rénovation des logements miniers et de réhabilitation des cités minières en accord avec les ambitions du plan de gestion tout en étant facilitateur (objectif commun à celui lié de l'ERBM).

MISE EN ŒUVRE DES CHARTES TRIPARTITES ETAT, MISSION BASSIN MINIER, BAILLEURS POUR LE SUIVI DES CITÉS MINIÈRES INCLUSES DANS LE PÉRIMÈTRE BASSIN MINIER PATRIMOINE MONDIAL

En 2021, la Mission Bassin Minier, les UDAP du Nord et du Pas-de-Calais et le service GE/GR de Maisons & Cités ont mis en place un **groupe de travail de suivi des opérations** dites de grosses rénovations et d'entretien (GE/GR) qui se réunit régulièrement (environ tous les deux mois). Ces rencontres, complétées par des visites de terrain, permettent de mieux anticiper les demandes d'autorisation de travaux et de trouver des accords en amont sur les prestations attendues. Dans ce cadre un tableau des futures opérations ainsi qu'une fiche-type ont été conçus afin d'améliorer les échanges d'information et le suivi des opérations.

Un travail similaire a été entamé avec SIA Habitat sans donner lieu au même degré de formalisation.

La Charte prévoit la mise en place d'un **comité de suivi des cités** rassemblant l'Etat, la Mission Bassin Minier et les bailleurs afin d'anticiper au mieux les situations problématiques qui peuvent entraîner des blocages de projets ou des atteintes graves à la Valeur Universelle Exceptionnelle du Bien (notamment dans le cas où des démolitions sont envisagées).

En 2021, le suivi des cités « Patrimoine mondial », s'est fait dans le cadre de la comitologie de l'Engagement du Renouveau du Bassin minier. Or, force est de constater qu'il manque des rencontres spécifiquement dédiées à la question de la protection de la Valeur Universelle Exceptionnelle qui permettrait de poser les sujets à leur bon niveau.

En prenant exemple sur ce qui a été mis en place avec le service GE/GR de Maisons et Cités, il a été convenu qu'un groupe de suivi dédié se réunira dorénavant régulièrement. Il rassemblera les membres du comité technique Patrimoine mondial, les bailleurs Maisons et Cités et SIA Habitat et l'équipe de soutien à l'ERBM.

La Mission Bassin Minier participe à la valorisation des sites de la Trame verte et bleue (terrils et cavaliers, étangs d'affaissement) à travers la mise en valeur du site classé de la Chaîne des terrils du Bassin minier du Nord de la France, l'accompagnement au déploiement de la « Chaîne des Parcs » sur le PMA et l'appui au Département du Nord dans la réflexion visant la mise en réseau des grands ensembles paysagers du Nord.

ACCOMPAGNER LES GESTIONNAIRES ET DIFFUSER LES ORIENTATIONS DE GESTION POUR LE SITE CLASSÉ « CHAÎNE DES TERRILS » AU TITRE DE LA LOI DU 2 MAI 1930

Poursuite de l'accompagnement des gestionnaires :

L'accompagnement des gestionnaires (Département du Nord, CPIE-Chaîne des terrils, PNRSE, Département du Pas-de-Calais, Eden 62, EPF Nord-Pas de Calais, CABBALR ...) et porteurs de projets sur un terril classé s'est poursuivi dans l'objectif de prendre en compte les enjeux du classement dans les plans de gestion et projets.

En 2021, la Mission Bassin Minier a contribué à la réalisation des panneaux d'accueil et d'information qui seront posés en 2022 sur le site des terrils de Sainte-Marie, suite aux travaux entrepris en 2021 par le Département du Nord. Ces panneaux reprennent la charte « Bassin minier Patrimoine mondial », le terril 125a étant inclus dans le périmètre inscrit.

Poursuite et finalisation d'un schéma des usages et de découverte du site classé « la Chaîne des terrils » ayant pour but de :

- faire le point sur les projets, attentes et besoins des propriétaires/gestionnaires
- mettre en avant les vocations (actuelles ou en projet) ou les potentiels de chacun des terrils de la Chaîne des terrils au regard des 5 thématiques
- donner à voir la connectivité possible entre les sites et prioriser
- aider à l'émergence de projets de gestion et/ou de valorisation des terrils
- préciser les éléments de vigilance à prendre en compte et les opportunités au regard du classement, en fonction des vocations
- définir une stratégie de communication auprès des propriétaires, gestionnaires, habitants et usagers.

Organisation de la 3^e demi journée d'échanges et de sensibilisation

L'organisation d'une nouvelle demi-journée technique à destination des élus, des propriétaires et gestionnaires des terrils classés au titre de la loi 1930, en partenariat avec la DRÉAL Hauts-de-France, et dans la lignée des demies journées organisées en 2018 puis en décembre 2019, est reportée à début 2022.

Réalisation d'outils de communication sur la chaîne des terrils du Bassin minier du Nord de la France

- Préparation d'un Index des terrils composant la Chaîne des terrils du Bassin minier du Nord de la France. Analogue à l'index général sur le site Bassin minier Patrimoine mondial, ce document présentera et décrira le site classé en tant que «chaîne» et précisera le caractère de chacun des terrils. Cet index est destiné avant tout aux propriétaires gestionnaires, aux collectivités, aux acteurs du tourisme et aux organisateurs d'évènements. Il permettra de consolider leur connaissance sur chacun des terrils classés mais également de mieux mettre en évidence la notion de «Chaîne». Il sera un document-ressource fournissant informations et éléments de langage afin d'aider les acteurs du territoire à concevoir leurs propres outils de communication à l'échelle locale, tout en assurant une homogénéité et une cohérence à l'échelle de la Chaîne. Sa publication aura lieu début 2022.
- Préparation d'une plaquette «grand public» de la Chaîne des terrils du Bassin minier du Nord de la France. En 2021, la Mission Bassin Minier a lancé une mission pour la conception et publication de cette plaquette, complémentaire de l'Index : elle en sera la déclinaison grand public et sera diffusée à une plus grande échelle en 2022.

Terrils de Sainte-Marie à Auberchicourt - ©DREAL HdF 2020 - Philippe Frutier - terrils de Sainte-Marie



ACCOMPAGNER LA TRAME VERTE ET BLEUE DANS LE BASSIN MINIER ET FAVORISER LA COHÉRENCE DES PROJETS INTER- AGGLOMÉRATIONS

La Mission Bassin Minier poursuit l'accompagnement des territoires souhaitant développer, compléter ou valoriser les espaces naturels et les continuités de la Trame verte et bleue ainsi que l'accompagnement des projets inter-agglomérations pour assurer une cohérence entre projets et entre territoires, en faveur des continuités écologiques.

ENGAGER L'ÉLABORATION DU SCHÉMA STRATÉGIQUE DES ESPACES DE NATURE ET RÉCRÉATIFS DU NORD

En 2021, à la demande du Département du Nord, la Mission Bassin Minier a engagé l'élaboration d'un schéma stratégique partenarial des espaces naturels et récréatifs à l'échelle des EPCI du Bassin minier côté Nord. Cette démarche est inspirée de celle conduite par le Pôle Métropolitain de l'Artois avec la Chaîne des Parcs côté Pas-de-Calais.

Elle vise à assurer une meilleure intégration des démarches croisées visant à développer les espaces de nature, les liaisons modes doux et les pratiques sportives ou de loisirs de pleine nature. Après différents temps d'échanges avec M. Patrick Vallois, Vice-Président en charge de la Ruralité et de l'Environnement, ainsi qu'une visite de terrain du site du 9-9bis et du Parc des Berges de la Souchez, deux ateliers techniques ont été mis en place et animés par la Mission Bassin Minier avec les différents services concernés. Ces ateliers ont permis de présenter la démarche portée par le PMA et de travailler à une première ébauche d'un schéma stratégique présentant une sélection de sites et de liens organisés sous forme d'Unités Opérationnelles. Ce travail a ensuite été présenté à M. Valois ainsi que M. Mickaël Hiraux, Vice-Président en charge du Renouveau des Territoires, avant organisation d'un comité de pilotage organisé le 20 Décembre 2021 avec l'ensemble des partenaires territoriaux.

QUALIFIER DAVANTAGE LA MISE EN ŒUVRE DES ITINÉRAIRES DE LA TRAME VERTE ET BLEUE

Consciente d'un manque d'appropriation (par les usagers) des liaisons douces de la Trame verte et bleue, la Mission Bassin Minier incite à poursuivre les réflexions sur le développement des itinéraires, non plus sous "l'étiquette" boucle de Trame verte et bleue, mais plutôt au profit d'un réseau "irriguant" point-nœud, en lien avec le Schéma Cyclable du Département du Nord, ainsi qu'en adéquation avec la Chaîne des Parcs.

L'idée est celle d'un basculement des dynamiques entreprises dans le cadre de la Trame verte et bleue vers la stratégie de mobilité utilitaire et touristique permettant de qualifier davantage les réseaux d'un point de vue de l'infrastructure, de l'offre de services et de la communication, et afin d'augmenter significativement l'appropriation et la fréquentation des usagers sur ces linéaires.

En 2021, la Mission Bassin Minier a :

- accompagné la CAVM dans la réflexion sur l'amélioration de la Boucle Un'Escaut d'un point de vue de la signalétique et de l'infrastructure (poursuite en 2022), en lien avec les véloroutes traversant le territoire. Elle a de plus évoqué l'enjeu du réseau point nœud à l'échelle de la CAVM (raccordement au RPN belge) et apporte son concours à cette réflexion ainsi qu'à la mise en œuvre de la Boucle de la Vallée de l'Aunelle.
- accompagné l'étude portée par Douaisis Agglo sur la création d'un Réseau Point Nœud à son échelle (poursuite en 2022) s'appuyant en grande partie sur les Boucles de Trame verte.
- accompagné la CABBALR sur la définition d'un Réseau Point Nœud sur son territoire (poursuite en 2022).
- alimenté la réalisation du schéma communautaire des modes doux de la CAPH en encourageant la création d'un Réseau Point Nœud comme un enjeu et une des actions de ce schéma.
- engagé des échanges avec les MADADT de Lens-Liévin et Artois sur cette stratégie.

CONTRIBUER À L'ÉMERGENCE DE PÔLES STRUCTURANTS

En 2021, la Mission Bassin Minier poursuit l'accompagnement des partenaires pour faire émerger les pôles structurants du Bassin minier.

Le Département du Nord mène, pour le compte des propriétaires du **site de Chabaud-Latour à Condé-sur-Escaut**, le portage de l'étude pour l'aménagement de ce site. La Mission Bassin Minier a ainsi contribué à l'étude et a participé à la première réunion de concertation avec les usagers, ainsi qu'au comité de pilotage organisé par le Département.

Compte tenu d'une phase de travaux plus longue que prévu sur l'ensemble du **site du 11/19 à Loos en Gohelle**, l'engagement de l'étude de maîtrise d'œuvre pour l'accès et la valorisation du sommet du terril 74a a été décalée dans l'année. La consultation s'est engagée sur la base d'un cahier des charges rédigée par la Mission Bassin Minier dans le cadre d'un groupe de travail animé par Monsieur le Sous-Préfet de Lens. La consultation a été conduite par la ville de Loos et le maître d'œuvre est aujourd'hui en phase de désignation. Parallèlement, la Mission Bassin Minier poursuit son accompagnement de la ville et ses partenaires dans la définition d'une charte des bonnes pratiques sur le site et concentre notamment son attention sur la définition

d'un schéma des pratiques sportives visant à prévenir les conflits d'usages sur le site, tout en préservant sa valeur patrimoniale et environnementale. Ce travail est en cours et s'appuie en particulier sur la mobilisation des usages du site.

La Mission Bassin Minier a produit une note stratégique sur l'avenir du projet de Bike Park sur le **Terril 58 à Grenay et Mazingarbe**, visant à favoriser la prise de la maîtrise d'ouvrage par la CALL. Si le projet reste une opportunité à saisir, il s'avère que le contexte réglementaire du terril et sa valeur patrimoniale et environnementale exige une maîtrise d'ouvrage outillée pour produire un équipement adapté aux exigences de la pratique du VTT de descente, tout en respectant les caractéristiques singulières du terril. L'avenir du projet est en cours d'arbitrage dans le cadre du PPI de la CALL.

La Mission Bassin Minier reste un partenaire actif de la ville de Noyelles/Lens et de la CALL dans le déploiement de l'**Arena Terril Trail**. Elle participe plusieurs fois par an à une réunion de suivi du projet avec les services de la ville. Elle a suscité l'initiative de Vivalley de définir une offre d'accompagnement de l'Arena Terril Trail afin de renforcer son attractivité auprès d'un large public de pratiquants. Elle a été associée aux réflexions sur la définition de l'identité visuelle du site.

La Mission Bassin Minier a poursuivi l'accompagnement de la commune de Lallaing et Douaisis Agglo dans le développement du projet de reconversion du **terril de Germignies sud**. En 2021, la Mission Bassin Minier a participé à un "diagnostic paysager en marchant" organisé sur le terril avec les usagers du site.

La Mission Bassin Minier a établi le cahier des charges d'une étude de définition des priorités d'aménagement à opérer sur le site de la base des Argales, notamment dans la perspective de sa prise en gestion par la Communauté de Communes, dont l'intervention confirme le statut de site touristique majeur de **la base des Argales**. La consultation de l'étude a été engagée en fin d'année par l'EPCI.

En 2019, l'ONF a relancé les réunions du comité de forêt de **la forêt domaniale de Raismes-Saint-Amand-Wallers**. Cette forêt, et notamment ses lisières, connaît des pressions liées aux nombreux usages de loisirs et de nature. Par ailleurs, cette forêt comprend plusieurs terrils classés et/ou inclus dans le périmètre du Bassin minier Patrimoine mondial, ainsi que la trouée d'Arenberg traversée par un pont ferré supportant un ancien cavalier minier. Ainsi en **2021**, la Mission Bassin Minier a participé à la réunion du comité de forêt.

ACCOMPAGNER LA MISE EN ŒUVRE DE LA CHAÎNE DES PARCS, AUX CÔTÉS DU PÔLE MÉTROPOLITAIN DE L'ARTOIS (CONVENTION DE PARTENARIAT RENOUVELÉE EN 2020)

La Mission Bassin Minier a établi le document support de la réunion d'installation de la commission "Chaîne des Parcs" du Pôle Métropolitain de l'Artois et en a assuré la présentation. Ce travail a permis de mettre en avant les effets dynamiques de la Chaîne des parcs sur la mise en projet et sur la convergence de l'action publique, faisant ainsi apparaître un niveau d'avancement significatif de cette grande armature paysagère.

Si l'étude sur le secteur de la Lys Romane n'a pu être engagée, la Mission Bassin Minier a été mobilisée, à l'initiative de la ville de Liévin et de la CALL pour poser les enjeux du secteur dit "Souchez Amont". Un premier travail technique a permis de dessiner les contours de ce potentiel parc et une réunion de présentation aux élus concernés, co-animée avec la Mission Bassin Minier, a permis de valider le lancement d'une étude de cas en 2022.

Accompagnement du dispositif de gouvernance et de suivi opérationnel de la gestion du Bien inscrit

La Mission Bassin minier accompagne l'organisation et l'animation des instances composant la gouvernance de gestion du bien inscrit : la Conférence des territoires, les Comités locaux, le comité technique de suivi mensuel et les Rencontres du Bassin minier Patrimoine mondial.

LA GOUVERNANCE

La Mission fournit son appui à l'organisation, à l'animation et à la rédaction des relevés de décisions des trois instances composant le dispositif de gouvernance de la gestion du Bien inscrit :

- la **Conférence des Territoires** du Bassin minier Patrimoine mondial, co-présidée par le Préfet de Région et le Président de Région,
- les **4 comités locaux** : les nouveaux élus référents par agglomération pour co-animer les comités locaux avec les sous-préfets devront être désignés par les EPCI.
- le **comité technique** de suivi mensuel regroupant les services de l'État concernés (DRAC/DRÉAL/DDTM/UDAP) s'est réuni régulièrement en visioconférence ou en présentiel.

La crise sanitaire, depuis 2020, a perturbé le système de gouvernance du Bien inscrit.

Il a été proposé de reporter l'organisation d'une Conférence des territoires à 2022, année-anniversaire des 10 ans de l'inscription, et de profiter de cette conférence pour remobiliser les élus dans les différentes instances.

L'organisation de la 4^e édition des Rencontres du Bassin minier Patrimoine mondial, prévues en fin d'année 2021, a été repoussée au printemps de 2022.

La Mission Bassin minier construit une boîte à outils pour aider les acteurs et poursuivre leur sensibilisation en élaborant des publications à destination des promoteurs et porteurs d'initiative d'aménagement et d'entretien du patrimoine (livrets thématiques et cycles de présentation auprès des acteurs locaux) et en s'assurant de la participation des services de l'État et des collectivités par l'élargissement de l'expertise aux ressources disponibles (services des collectivités, agences d'urbanisme).

CONSEIL POUR LA MISE EN ŒUVRE DES ORIENTATIONS DE L'ÉTUDE "QUALIFICATION ET PROTECTION DES PAYSAGES MINIERS REMARQUABLES" DE 2015

Sur sollicitation des services de l'Etat et de l'Autorité environnementale, la Mission Bassin Minier contribue aux avis rendus sur les projets d'aménagement situés dans le périmètre ou à proximité du périmètre inscrit au Patrimoine mondial et des terrils classés, afin que les projets prennent en compte les enjeux patrimoniaux et paysagers. Pour cela, elle s'appuie, entre autres, sur les préconisations de l'étude pour la qualification et la protection des paysages miniers remarquables.

ÉTUDE DES AIRES D'INFLUENCE PAYSAGÈRE DU BASSIN MINIER NORD-PAS DE CALAIS VIS-À-VIS DES PROJETS D'IMPLANTATION DE STRUCTURE DE PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE RÉCUPÉRATION

Comment le développement des ENR&R (projets éoliens, fermes photovoltaïques, méthaniseurs) peut-il être concilié avec la préservation du patrimoine minier et la qualité des paysages dans le Bassin minier ? Jusqu'où peut-on accepter la cohabitation entre les témoignages de l'héritage minier inscrits sur la Liste du patrimoine mondial et les paysages qu'ils ont engendrés d'une part, et ces projets de grande ampleur d'autre part ?

Pour répondre à ces questions et dans le but de fournir aux instructeurs, aux collectivités et aux opérateurs un outil d'aide à la décision, la DREAL et la DRAC ont confié à la Mission Bassin Minier le pilotage d'une étude centrée sur le Bien Patrimoine mondial et le site classé de la Chaîne des terrils.

La consultation de l'étude a été lancée en septembre 2021 mais en raison d'un appel d'offres infructueux, son démarrage a été reporté en 2022.

Enjeu d'équilibre entre préservation de la VUE et développement des énergies renouvelables ©DREAL HdF 2020 - Philippe Frutier - terril 032



DIFFUSER LE GUIDE À DESTINATION DES PROPRIÉTAIRES OCCUPANT DES LOGEMENTS MINIERIS INCLUS DANS LE PÉRIMÈTRE PATRIMOINE MONDIAL

En 2019, la Mission Bassin Minier a travaillé avec les partenaires du projet (DRAC, Conseil Régional, CAUE 59 et 62, DDTM 59 et 62, Espaces infos énergie, services habitat des EPCI et des communes) pour assurer une bonne diffusion du guide. En 2019, trois séances de travail ont été programmées avec la CAHC, la CCCO et la CALL. Les supports de communication dédiés (affiche, flyer) ont été largement diffusés auprès des communes, agglomérations, bailleurs sociaux. Le guide a été mis en valeur dans l'ensemble des outils de communication de la Mission Bassin Minier : sites web, comptes des réseaux sociaux.

En 2021, des séances de travail étaient à programmer avec la CAVM, la CAPH, la CAD et la CABBALR. Elles visaient les propriétaires de maisons en cités minières, qu'ils soient inclus ou non dans le périmètre Patrimoine mondial ainsi que les structures de conseil et d'accompagnement (opérateurs de l'amélioration de l'habitat).

Elles sont repoussées en 2022 en raison de la pandémie.

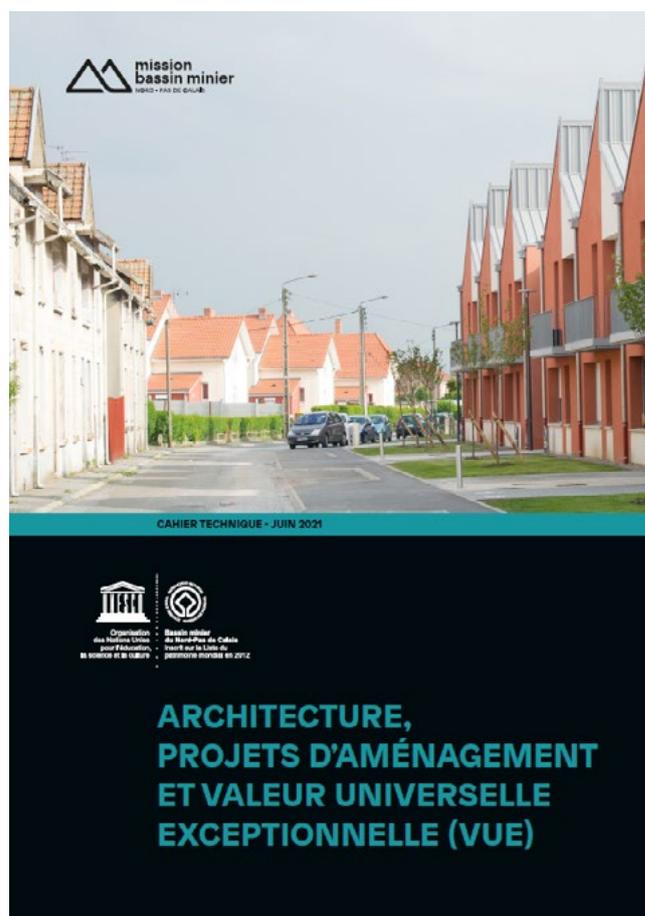
FINALISATION ET DIFFUSION DU GUIDE "ARCHITECTURE, PROJETS D'AMÉNAGEMENT ET VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE"

Ce guide a été conçu pour aider les maîtres d'ouvrage et leurs maîtres d'œuvres, les collectivités et les services instructeurs à concevoir, porter et donner un avis sur les projets qui touchent un élément du Bien ou sa zone tampon.

La diffusion du guide s'est déroulée en **novembre 2021**. Il existe en version papier et en version interactive qui donne accès à l'ensemble des ressources utiles pour sensibiliser, informer et orienter les projets vers plus de protection de la Valeur Universelle Exceptionnelle.

La communication autour du guide a été lancée fin novembre.

Pour 2022, une communication plus ciblée a été imaginée avec des relations presse auprès de la presse spécialisée et la réalisation de courtes vidéos de teasing à diffuser sur les réseaux sociaux mais également à travers des newsletters thématiques.



Première de couverture du guide d'architecture, projets d'aménagement et VUE - © Mission Bassin Minier



POINT SUR

Communication du guide

En 2021, dans le cadre de la campagne de communication autour de ce dernier, plusieurs actions ont été initiées et devraient se poursuivre en 2022 :

- Envoi d'une newsletter dédiée aux membres du Conseil d'administration et de l'Assemblée Générale de la Mission Bassin Minier, aux destinataires des actualités de la Mission Bassin Minier et à un listing de contacts spécifiques techniques.
- Rédaction d'une actualité dans la Lettre de la Mission Bassin Minier.
- Des posts ont été réalisés sur les sites web de la Mission Bassin Minier et de Bassin minier Patrimoine mondial
- Un relais a également été réalisé sur le réseau social professionnel LinkedIn sur le compte de la Mission Bassin Minier et celui du Directeur d'études, Raphaël Alessandri.
- Un tweet sera également rédigé sur le compte twitter de la Mission Bassin Minier.
- Des relations presse ont également été menées : un communiqué de presse sera envoyé. Des articles dans le Journal des Arts et VMF sont également en préparation.

PRÉFIGURATION D'UN DISPOSITIF COLLABORATIF DE VEILLE PATRIMONIALE

En 2019, l'étude sur l'identification des pressions urbaines et la protection de la Valeur Universelle Exceptionnelle du Bassin minier inscrit au Patrimoine mondial avait conclu à la nécessité de mettre en place un outil de veille patrimoniale pour surveiller les atteintes possibles au Bien et permettre aux différents acteurs impliqués dans sa préservation de bénéficier d'une vision partagée de l'état du Bien et de son évolution.

Cette étude visait à préfigurer le dispositif de veille en question en mobilisant un comité technique composé de représentants de la DDTM, de l'UDAP, de la DREAL, de la DRAC et de la Mission Bassin Minier; un panel de services instructeurs (EPCI et communes autonomes); des propriétaires gestionnaires (bailleurs, collectivités); des représentants du Conseil régional des Hauts-de-France, des Départements (Nord et Pas-de-Calais); l'ingénierie de conseil et des partenaires territoriaux (AULA, CAUE), l'ERBM, ainsi que des professionnels (bureaux d'études, agences d'architecture et d'urbanisme).

En mars 2021, l'étude a été achevée. Conformément aux orientations issues du rapport final, les échanges et travaux se sont poursuivis avec les équipes de Géo2France afin de tester la faisabilité d'intégrer à l'outil un portail dédié à la veille « Patrimoine mondial ».

Les premiers résultats présentés en décembre 2021 sont encourageants et la démarche va se poursuivre dans le but de finaliser un outil dans le courant de l'année 2022.

La Mission Bassin minier construit des collaborations et facilite les échanges entre les écoles d'architecture et de paysages, les universités, et les acteurs du territoire (collectivités, bailleurs, ingénieries) autour de projets innovants. La Mission facilite et contribue à renforcer les collaborations avec les Universités, les écoles d'architecture, les opérateurs du logement, les structures associant les habitants, par la mise en place et l'animation de groupes de travail d'échanges des pratiques, etc.

Ainsi, la Mission Bassin Minier participe à l'animation de la chaire partenariale "Acclimater les territoires post-miniers" avec l'ENSAPL. Ce travail s'insère dans une dynamique de mise en réseau et de renforcement des liens avec la recherche.

LANCEMENT DE LA CHAIRE PARTENARIALE « ACCLIMATER LES TERRITOIRES POST-MINIERS » EN PARTENARIAT AVEC L'ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET PAYSAGE DE LILLE (ENSAPL)

En 2020, la Chaire partenariale «Acclimater les territoires post-miniers» a été labellisée par le Ministère de la Culture. La Mission Bassin Minier est un partenaire de la première heure de la démarche, elle participe à l'animation générale de la Chaire, à l'élaboration du cadrage stratégique et à sa traduction en un programme d'actions.

En 2021, cette participation s'est concrétisée par la signature d'une convention de partenariat.

Cette année a été particulièrement riche en travaux, projets et événements. Tout d'abord sur le territoire à travers l'organisation des ateliers annuels de Master et PFE qui se sont tenus au printemps dans le quartier d'Arenberg. Mais également par une présence à l'international, notamment du 2 au 6 septembre, dans le cadre de la Biennale d'architecture de Venise (exposition des travaux d'étudiants de la chaire, organisation d'un Workshop sur les matériaux biosourcés dans la rénovation, séminaire international sur les territoires post-miniers) ou à travers le lancement d'un réseau international de chercheurs et de professionnels travaillant sur la transformation des territoires post-miniers.



Séminaire à Venise lancement du réseau international post-mining 4 sept 2021 - © ENSAPL

POINT SUR

Lancement de la Chaire

Une communication spécifique a été réalisée pour le lancement de la Chaire :

- une newsletter dédiée a été envoyée au listing de la Mission Bassin Minier avec un taux d'ouverture de 16,21%.
- 2 actualités ont été créées sur le sujet, une sur le site de la Mission Bassin Minier et une autre sur le site Bassin minier Patrimoine mondial.
- Des posts ont également été réalisés sur les réseaux sociaux (Facebook : le 1^{er} post a atteint 898 internautes et le 2^e, 1 133 internautes; Instagram : le 1^{er} post a touché 246 instagrameurs et le second 269). Un post a été rédigé sur twitter, il a été vu par 350 personnes. Sur le compte linkedin de la Mission Bassin Minier, 5 articles ont été postés et ont touché entre 99 et 329 personnes. A noter qu'un compte dédié à la Chaire partenariale a été créé par l'ENSAPL.

ACCOMPAGNEMENT LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA PORTE DU HAINAUT DANS LE CONCOURS EUROPAN 16

Le territoire de la CAPH a été sélectionné comme site d'étude dans le cadre du concours Europen 16 dont le thème est "Ville vivante, métabolique et inclusive".

La Mission Bassin Minier a accompagné la CAPH dans sa réponse à l'appel à candidature. Elle a poursuivi son assistance pour le lancement du concours et la sélection des projets.

La CAPH a choisi de faire travailler les équipes d'architectes, paysagistes et urbanistes sur le thème de la "treille minière" qui est l'armature territoriale spécifique au Bassin minier, constituée de l'ensemble des éléments de l'héritage de l'exploitation minière (cités minières, anciens cavaliers des mines, terrils et espaces néo-naturels issus de l'exploitation du charbon). Les équipes ont fait des propositions sur un ou plusieurs sites sur les communes de Escaupont, Louches, Escaudain, Raismes et Wallers.

Le jury a sélectionné 3 équipes avec lesquelles le travail se poursuivra en 2022.

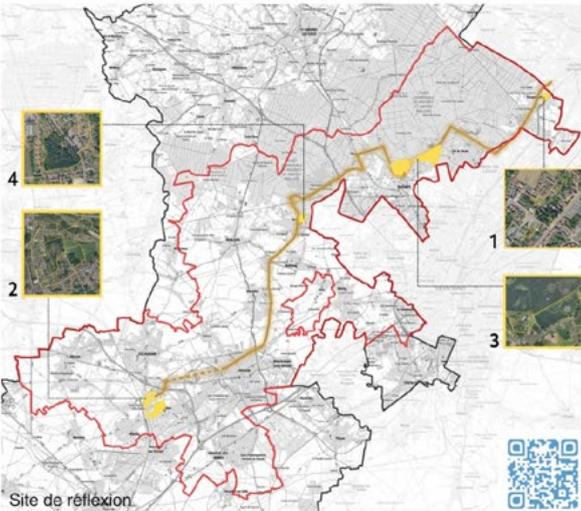
Extrait du dossier de présentation de la CAPH pour le concours
EUROPAN16 - © Association Europen France

E16 VILLES VIVANTES
LA PORTE DU HAINAUT
France
ECHELLES: L, M, S (échelle territoriale, urbaine et architecturale)
REPRESENTANT DE L'EQUIPE: urbaniste, paysagiste, architecte
FAMILLE DE SITE: Revitalisation / Transformer grâce aux infrastructures
LOCALISATION: Communauté d'agglomération de La Porte du Hainaut (S9), Hauts-de-France
POPULATION: Communauté d'agglomération de La Porte du Hainaut: 158 789 habitants
SITE DE REFLEXION: les 14 communes minières de la CAPH
SITES DE PROJET multi-site (Escaupont: 3,8 ha + Raismes: 60,6 ha + Wallers: 4,9 ha + Escaudain-Louches: 27,5 ha)



Contexte urbanisé de la CAPH

SITE PROPOSE PAR: Communauté d'Agglomération La Porte du Hainaut
ACTEURS IMPLIQUES: Communauté d'Agglomération La Porte du Hainaut, CAUE du Nord, Mission Bassin Minier, bailleurs Maisons&Cités et SIA
PROPRIETAIRES DU SITE: acteurs publics
SUITES DONNEES AU CONCOURS: études urbaines en collaboration avec les Villes et la Communauté d'Agglomération, missions de maîtrise d'œuvre architecturale



Site de réflexion

LA TREILLE MINIÈRE, PATRIMOINE ORGANIQUE INCLUSIF



STRATÉGIE URBAINE DE LA VILLE

Le site de réflexion comprend 14 communes minières de l'ancien Bassin minier du Nord-Pas de Calais au cœur de la communauté d'agglomération de La Porte du Hainaut, à l'ouest de Valenciennes. Ce territoire alterne des espaces urbains disséminés dans un paysage rural et naturel marqués par deux siècles d'exploitation charbonnière.

En 2012, le Bassin minier Nord Pas de Calais a été reconnu et inscrit par l'UNESCO au titre de son « paysage culturel évolutif et vivant », témoignage de la manière dont l'Homme a façonné son environnement en exploitant depuis le début du 18ème siècle une ressource naturelle souterraine: le charbon. Malgré des séquelles socio-économiques et environnementales importantes, ce territoire densément habité a su conserver aussi les atouts de son renouvellement: la mémoire, les liens de solidarité typiques de la culture minière, ainsi que son patrimoine bâti, ses atouts paysagers et son capital environnemental (forêt, milieux humides, hydrographie). Dans la continuité de la politique de renouvellement urbain minier, qui se traduit par la rénovation des logements miniers et la requalification des espaces publics, l'Agglomération a engagé depuis 2016 une démarche de reconquête, participative et partagée, confortée par des programmes de redynamisation économique et de cohésion sociale.



PRÉSENTATION DU SITE

Les quatre sites de projet sont localisés le long d'un parcours potentiellement structurant. Les sites présentent des caractères urbains et paysagers différents et offrent plusieurs opportunités de transformation: deux d'entre eux demandent une réflexion sur des types d'habitat « alternatif » aux produits immobiliers courants, alors que les deux autres concernent la conception innovante d'espaces publics et d'équipements. Ces sites présentent l'avantage d'être mutables à court terme, puisqu'ils ont déjà fait l'objet de réflexions concernant les opportunités de leur évolution et en étant de propriété publique ou en cours d'acquisition.

Développer la dynamique d'appropriation et de valorisation du Bassin Minier « Patrimoine mondial »

Animer le réseau d'acteurs (communes, intercommunalités, acteurs associatifs, culturels, touristiques, éducatifs et de l'enseignement et socio-éducatifs) pour expérimenter et développer la médiation autour de l'inscription au Patrimoine mondial à destination des habitants, des visiteurs et des jeunes publics. La Mission Bassin Minier produit des ressources et des outils, conçoit et appuie des projets de médiation et favorise la diffusion des pratiques.

Une attention particulière est donnée à la valorisation et à la mise en lumière de ces actions auprès des acteurs institutionnels, des médias et du grand public (notamment les habitants du Bassin minier).

DÉVELOPPEMENT D'OUTILS GRAND PUBLIC ET SUIVIS DE PROJETS DE MÉDIATION

RENOUVELLEMENT DES EXPOSITIONS

La Mission Bassin Minier a renouvelé l'exposition « Bassin minier Patrimoine mondial » et a créé deux nouvelles expositions sur bâches : l'une à partir des illustrations d'Olivier Samson, l'autre à partir des photos de la campagne photographique de 2018. Ces expositions sont destinées à outiller les acteurs qui organiseront des événements dans le cadre du 10ème anniversaire de l'inscription en 2022.

CONSULTATION SUR LA FAISABILITÉ D'UNE EXPOSITION ITINÉRANTE (ET CATALOGUE)

Ce projet d'exposition, croisant et mettant en dialogue la collection Sakubeï YAMAMOTO du musée de Tagawa au Japon et les fonds d'archives du Centre Historique Minier à Lewarde, nécessite l'apport de professionnels pour estimer sa faisabilité.

La consultation d'une agence de scénographie a été faite en début d'année et a permis d'aboutir à une première esquisse. L'esquisse sera présentée en 2022 à des financeurs pour une demande de souscription. Sous réserve de l'obtention des crédits, le calendrier de conception et de réalisation de l'exposition laisse envisager une mise en œuvre en 2023.

LES ACTIONS DE MÉDIATION AUTOUR DE L'INSCRIPTION AU PATRIMOINE MONDIAL

Au-delà de projets suivis plus ponctuellement, plusieurs actions ont fait l'objet d'un suivi au long cours, notamment les projets qui ont été déposés dans le cadre de l'appel à projets **“C'est mon patrimoine 2021”** de la CGET/ DRAC : l'action initiée par la ville de Somain au sein du quartier de Sessevalle entamée à l'été 2020 et égrenée jusqu'à l'été 2021 et l'action **“Patrimoines! on va promener le regard”** Partenariat Louvre-Lens/Pays d'art et d'histoire de Lens Liévin/ Mission Bassin Minier à l'occasion des journées européennes du patrimoine en **septembre 2021**.

L'action **“Allons-nous redécouvrir ailleurs”**, portée par les cinq centres sociaux de Valenciennes et l'ACSRV quant à elle, prolonge plusieurs années de travail en partenariat avec les centres sociaux de Valenciennes (micro trottoir, randonnées vélo, conte du vilain petit chevallement, ...)

Diffusion du conte « **le vilain petit chevalement** » avec les centres sociaux de Valenciennes lors d'un événement en juillet 2021. L'événement a fait l'objet d'une communication particulière de la Mission Bassin Minier :

- Réalisation d'une invitation ;
- Présence le jour J et relais sur les réseaux sociaux de l'événement : facebook, twitter.

CONCEPTION D'UN PROJET DE MÉDIATION PARTAGÉE

La conception d'un projet de médiation partagée à l'échelle du Bassin minier, entre le Musée du Louvre-Lens et les 5 grands sites miniers prendra place dans la programmation du 10ème anniversaire, et formalise la poursuite de la réflexion autour d'une action commune de médiation culturelle et patrimoniale à l'échelle des 5 grands sites du Bassin minier et du Louvre-Lens. L'idée consiste à croiser les notions de Patrimoine mondial de l'UNESCO, l'inscription du Bassin minier sur la Liste du patrimoine mondial et l'exposition « Champollion et les hiéroglyphes » programmée par le Louvre-Lens entre septembre et décembre 2022.

*Diffusion du conte « le vilain petit chevalement » avec les centres sociaux de Valenciennes lors d'un événement en juillet 2021
© Mission Bassin Minier*



PARTENARIAT AVEC L'EDUCATION NATIONALE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

RENOUVELLEMENT DE LA MISSION-PROJET

Le Rectorat de la Région académique Hauts-de-France a renouvelé la mission-projet accordée à une professeur d'Histoire-Géographie depuis 2018 pour le compte de la Mission Bassin Minier, coordonnée par la Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle, et l'a complétée par des moyens supplémentaires permettant le travail de deux enseignants en lettres et en documentation. Les objectifs de ces missions-projets sont de dégager des pistes pédagogiques et de réaliser des actions sur le Bassin minier Patrimoine mondial, tous niveaux et toutes disciplines.

En 2021, le récit des deux premières années d'expérimentations avec de nombreux enseignants et des pistes pédagogiques qui en découlent, menées dans le cadre de la première mission-projet (2018/2020) a été édité et mis en ligne à destination des enseignants.

PRODUCTION DE RESSOURCES POUR LES ENSEIGNANTS DU PROGRAMME D'HISTOIRE- GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES DE TERMINALE GÉNÉRALE

Le groupe de travail mis en place à l'initiative de la DAAC, pilotée par l'inspectrice référente de la commission patrimoine(s) de la DAAC, en partenariat avec la Mission Bassin Minier s'est poursuivi. Ce groupe a pour mission à la fois de travailler sur les ressources disponibles et de produire des contenus et des parcours pédagogiques pour les enseignants du programme d'histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques de Terminale générale, option spécialités qui fait la part belle au patrimoine, au Patrimoine mondial et au Bassin minier. Ces contenus sont valorisés sur le site de la DAAC et sur le site « Bassin minier Patrimoine mondial ».

EXPÉRIMENTATIONS DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Des actions pédagogiques ont été menées depuis l'année scolaire 2017-2018 au sein de classes de CE2, CM1 et CM2 à l'École du Bosquet à Wallers et à l'école Prouvoyeur à Hasnon. Ce travail a été mis en scène dans un livret numérique (Le Bassin minier Patrimoine mondial en illustrations!) co-construit en partenariat étroit avec l'Education nationale, qui valorise de manière dynamique l'ensemble des travaux et des productions réalisés sur le Patrimoine mondial et l'inscription du Bassin minier par les élèves de l'école Prouvoyeur sur trois années scolaires, de 2018 à 2021.

Une action a été menée en partenariat avec un enseignant

d'art plastique au collège Châtelet à Douai. Cette action, menée en partenariat avec Olivier Samson, l'illustrateur qui a créé les dessins sur le Bassin minier Patrimoine mondial, a abouti à la création d'une exposition à partir des illustrations Bassin minier Patrimoine mondial. Elle a fait l'objet d'une captation vidéo et a été restituée sous forme d'une capsule-vidéo à destination des enseignants.

L'ensemble des restitutions d'actions (publications numériques ou capsules vidéos) sont mises en ligne sur le site Bassin minier Patrimoine mondial et sur le site de la DAAC.

DÉVELOPPEMENT D'OUTILS À DESTINATION DES PROFESSIONNELS DE LA MÉDIATION PATRIMONIALE

POURSUITE DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA MÉDIATION "PATRIMOINE MONDIAL"

Ce groupe de travail réunit les acteurs de la médiation du territoire qui ont préalablement suivi la formation nationale «médiation et Patrimoine mondial» organisée annuellement par l'ABFPM.

Il est composé de la Cité des Electriciens, du pôle patrimoine du 9-9 bis, des offices de tourisme de Valenciennes Métropole, de la Porte du Hainaut et de Béthune-Bruay, du Pays d'art et d'histoire de Lens-Liévin.

MISE EN LIGNE SUR LE SITE « BASSIN MINIER PATRIMOINE MONDIAL » D'UN ONGLET DE RESSOURCES DESTINÉ AUX PROFESSIONNELS DE LA MÉDIATION ET AUX ENSEIGNANTS

Mis en ligne en septembre 2021, [cet onglet « ressources »](#) regroupe l'ensemble des outils de médiation à destination des acteurs (expositions, publications, vidéos, films d'animation, ...) créés depuis 2012 ainsi que les récits des actions de médiation menées avec les acteurs du territoire.

En 2021, à cette occasion, le site « Bassin minier Patrimoine mondial » a été revisité pour une mise à jour graphique (en adéquation avec la nouvelle charte de la Mission Bassin Minier) et sur les textes.

INTERVENTIONS DANS LE CADRE UNIVERSITAIRE ET/OU DE RENCONTRES PROFESSIONNELLES

La Mission Bassin Minier a de nouveau répondu favorablement, en partenariat avec la Région Hauts-de-France et Sciences Po Lille, pour intervenir auprès d'étudiants du cycle de formation continue "Hautes études régionales" dans le cadre du module sur les inégalités territoriales.

La Mission Bassin Minier a également renouvelé son intervention auprès des étudiants du master « Communication et développement des territoires » du département Infocom de l'Université de Lille.

Enfin, dans le prolongement des échanges renouvelés avec le milieu universitaire au sein de la Plateforme d'Intelligence Collective, la Mission Bassin Minier a partagé avec plusieurs partenaires du territoire (Euralens, CPIE Chaîne des terrils, Ville de Raismes,...) l'animation de visites de terrain d'étudiants en sociologie de l'Université de Lille sur le thème de la nature en ville.

Déployer une stratégie de communication autour de l'inscription au Patrimoine mondial au service de l'attractivité du territoire en collaboration avec les acteurs publics et privés (outils de communication, événements, réseaux d'ambassadeurs, échanges de pratiques, ...).

DÉPLOIEMENT DU LOGO OFFICIEL DE L'INSCRIPTION ET DE LA SIGNATURE DES AMBASSEURS DU BASSIN MINIER PATRIMOINE MONDIAL.

Les rendez-vous individuels avec les communes pour le déploiement du logo officiel de l'inscription se sont poursuivis en 2021 mais ce processus a été fortement ralenti du fait de la crise sanitaire.

Le cercle des ambassadeurs compte toujours une vingtaine d'entreprises. Peu d'actions ont pu être menées envers cette cible; en revanche, le lien est maintenu par des échanges réguliers.

La Mission Bassin Minier a tout de même pu participer le **30 septembre dernier** à un événement de réseau d'entreprises organisé par la plate-forme territoriale « Proch' Emploi » pour présenter la Mission Bassin Minier, son rôle de gestionnaire de l'inscription avec les services de l'Etat et le pré-programme des 10 ans de l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Ce fut donc l'occasion pour la Mission Bassin Minier de mieux se faire connaître auprès de la vingtaine d'entreprises présentes et leur donner envie de rejoindre le cercle des ambassadeurs du Bassin minier Patrimoine mondial.

L'objectif en 2022 est de continuer à s'appuyer sur des

groupements d'employeurs, clubs d'entreprises, salons professionnels ...

La définition de la **stratégie globale de mécénat** a été confiée au cabinet Fourreau & Associés. Une analyse comparative a été réalisée et une plaquette a été finalisée fin 2020 et est utilisée depuis le début de l'année 2021.

Des partenariats ont été conclus avec des prescripteurs tels que les fédérations patronales : métallurgie, béton...

Le **5 juillet dernier**, un événement fédérateur a été organisé dans la perspective de créer un cercle des partenaires (sponsors et mécènes) autour des 10 ans de l'inscription. Une dizaine d'entreprises devaient s'engager fermement d'ici la fin de l'année. Un petit déjeuner en visio-conférence a eu lieu le **16 décembre** pour acter leur engagement auprès de la Mission Bassin Minier.

*Cercle des entreprises partenaires - 5 juillet 2021
© Mission Bassin Minier*



DÉPLOIEMENT DU CHANTIER « SIGNALÉTIQUE BASSIN MINIER PATRIMOINE MONDIAL » À DIFFÉRENTES ÉCHELLES

En 2021, les conditions sanitaires n'ont pas permis d'avancer sur ce chantier, les 3 agglomérations qui n'ont pas encore démarré (Douaisis Agglo, la communauté de communes Cœur d'Ostrevent et la communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane) devraient programmer le chantier pour 2022 à l'occasion du 10ème anniversaire de l'inscription.

Néanmoins, pour les terrils du Département du Pas-de-Calais en gestion Espaces Naturels Sensibles, Eden 62 a déployé des panneaux d'accueil et d'information travaillés avec la Mission Bassin Minier et la DREAL en 2020, et reprenant les éléments de la charte « Bassin minier Patrimoine mondial ».

MISE EN PLACE D'UN RÉSEAU DE COMMUNICANTS À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

Les directeurs de communication des Communautés d'agglomération sont régulièrement sollicités par la Mission Bassin Minier sur des sujets tels que l'appropriation de l'inscription, les événementiels comme le Trail des Pyramides Noires, la "saison culturelle autour du Bassin minier Patrimoine mondial" pour que le relais auprès des habitants soit efficace dans les supports de communication tels que le journal, la newsletter, le site internet...etc.

Pour 2021, l'objectif a été de poursuivre les échanges avec ceux déjà mobilisés et de nouer des liens avec ceux qu'il est plus difficile d'associer. Tous ont été rencontrés dans le cadre de l'élaboration de la stratégie de communication des « 10 ans de l'inscription » en 2022.

UTILISATION D'UN PANEL D'OUTILS DE COMMUNICATION COHÉRENT, COMPLÉMENTAIRE ET CHOISI EN FONCTION DE CIBLES PRÉDÉFINIES

En 2021, à destination de l'ensemble des cibles de la Mission Bassin Minier, un panel d'outils a été reconduit ou modernisé :

- le rapport d'activités annuel de la Mission Bassin,
- la lettre d'informations de la Mission Bassin Minier : Cette dernière a été entièrement revue. Une version numérique est envoyée au listing de la Mission Bassin Minier et aux membres du Conseil d'Administration et de l'Assemblée générale tous les deux mois. La version papier est remplacée par une édition spéciale au format "Journal" qui sortira 2 fois par an à partir de 2022, à destination des élus du territoire. Une série de newsletters sur des thématiques spécifiques : elles ont pour but de valoriser les nouvelles parutions ou les actualités ponctuelles de la Mission.

En 2021, des newsletters thématiques ont été réalisées : Livre des 20 ans et cahier technique "Architecture, aménagement et Valeur Universelle Exceptionnelle".

- Une série de newsletters destinées au comité des 5 grands sites du Bassin minier Patrimoine mondial
- La carte de vœux : en 2021, la Mission Bassin Minier a axé sa carte de vœux sur l'événement Symbiose, réveil sur le terril qui s'est déroulé en juillet 2020 et qui avait réuni plus d'une centaine de danseurs amateurs. Comme chaque année, la carte de vœux a été envoyée au format papier. Une version électronique utilisée en signature de mail a également été conçue.
- [Le dossier de presse de la Mission Bassin Minier](#) et celui du Bassin minier Patrimoine mondial ont été revus et mis en page avec la nouvelle charte graphique de la Mission.
- des communiqués de presse et dossiers de presse relatifs à des opérations spécifiques ont été rédigés : Trail des Pyramides Noires connecté, venue de Luca Papi dans le Bassin minier dans le cadre d'un défi sportif, projets de médiation et d'action culturelle autour de l'inscription...
- Un panorama de presse a été réalisé
- Gestion des réseaux sociaux : 176 publications ont été réalisées sur Facebook en 2021, 142 publications ont été produites sur le compte instagram @bassinminierpatrimoinemondial en 2021, et 24 sur le compte instagram @traildespyramidesnoires (chiffres en date du 01 décembre 2021). 60 tweets ont été postés sur le compte twitter de la Mission Bassin Minier. Le compte linkedin ouvert en juin compte 10 posts.
- [Un centre de ressources numériques élaboré en lien avec le CAUE du Nord](#) a été lancé dans une version bêta, avec 70 ressources mises en ligne.

En outre, en 2021, la Mission a mis en œuvre une communication dédiée aux 20 ans de la Mission Bassin Minier qui aurait dû être réalisée en 2020. Une conférence de presse s'est tenue après l'Assemblée Générale/Conseil d'administration du 19 novembre 2021. Une dizaine d'articles ont été publiés suite à l'événement. A cette occasion, la Présidente Cathy Apourceau-Poly a présenté les nouveaux outils de la Mission Bassin Minier, conçus afin de dresser un bilan dynamique de 20 ans d'actions au service du territoire.

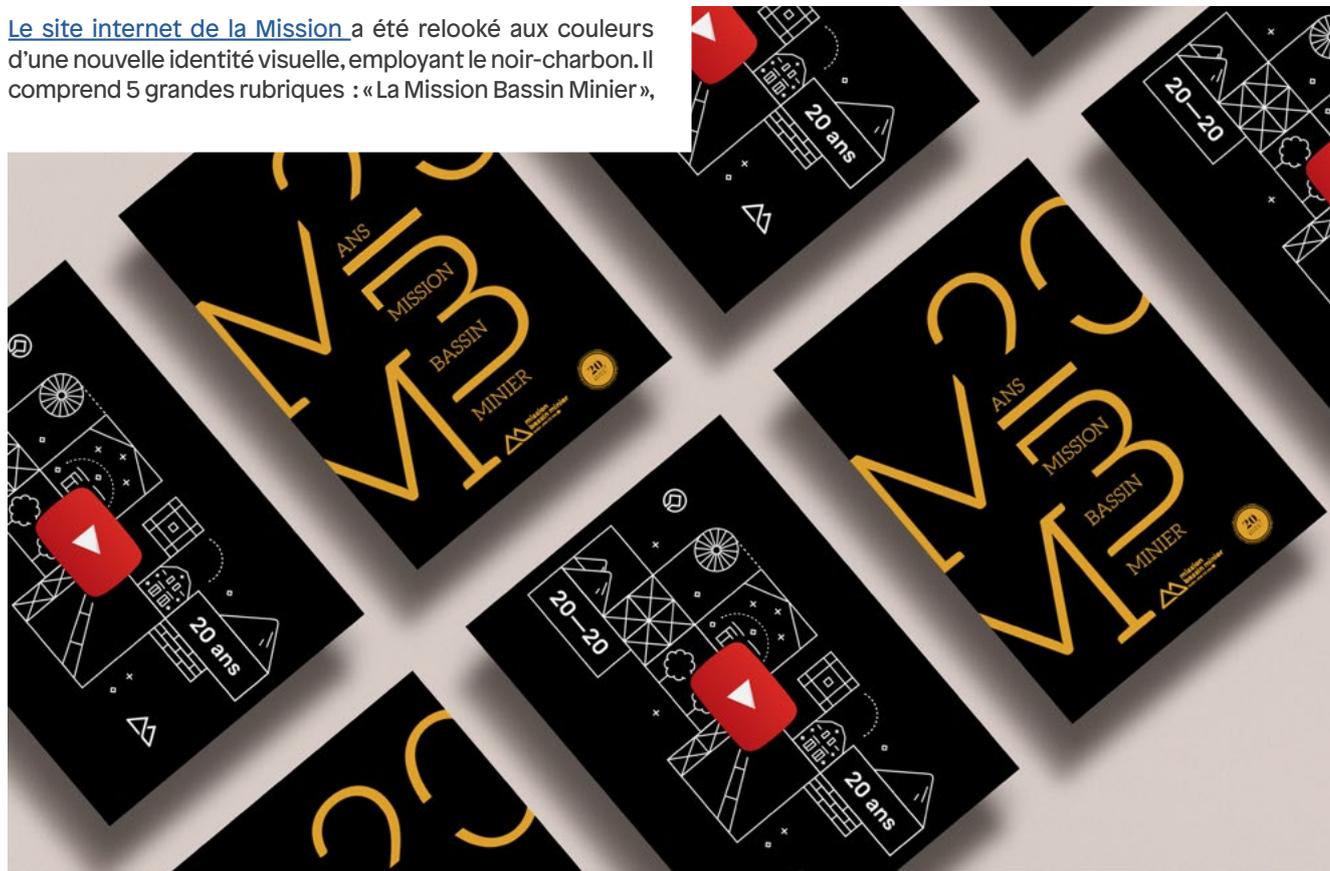
L'objet-phare qui a demandé plusieurs mois de préparation est [le livre «20 ans d'engagement au service du territoire»](#) : en date du 1^{er} décembre, le livre numérique a cumulé 464 vues sur calaméo et la version papier a été envoyée par courrier à plus de 350 personnes. 284 pages de textes et de photos tracent un portrait nuancé du Bassin minier en donnant des clefs de lecture et des repères, pour tenter d'apporter quelques réponses à la question : qu'en est-il du Bassin minier aujourd'hui et comment a-t-il évolué au cours des vingt dernières années ? Le Livre fait le bilan des 20 ans d'actions de la Mission au service du territoire : des séquelles minières au début des années 2000 à la gestion aujourd'hui de l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

En complément au Livre, [un film](#) (vu 164 fois sur Youtube, chiffre en date du 1^{er} décembre 2021), composé d'archives, d'interviews d'acteurs clés sur le territoire et de grands témoins de l'Histoire du Bassin minier a été réalisé et diffusé lors de l'AG et du CA de la Mission le 19 novembre dernier.

[Le site internet de la Mission](#) a été relooké aux couleurs d'une nouvelle identité visuelle, employant le noir-charbon. Il comprend 5 grandes rubriques : « La Mission Bassin Minier »,

« Le Bassin minier Patrimoine mondial », « L'aménagement du territoire », « L'observation », « L'international ».

Enfin, la Mission Bassin Minier a imaginé avec [l'atelier Apostille](#), basé à Monchy-le-Preux, un objet 100% recyclé recyclable. L'œuvre obtenue se compose de 200 aimants accrochés sur une plaque en fer et recyclant les photos des anciennes plaquettes en papier de la Mission Bassin Minier. Ce projet a été sponsorisé par [MSE Matériel Santé Environnement](#), située à Wingles et ambassadeur du Bassin Minier Patrimoine mondial.



Les outils des 20 ans de la Mission Bassin Minier Livre et Vidéo - © Mission Bassin Minier

Contribuer au rayonnement national et international du Bassin minier par une participation active aux réseaux nationaux et internationaux du patrimoine industriel et du Patrimoine mondial.

- Production et animation du séminaire de formation à la médiation autour du Patrimoine mondial (partenariat avec les sites d'Arc et Senans et du Val de Loire). L'édition 2021 s'est déroulée du 8 au 10 novembre.
- Participation aux instances de l'ABFPM : Bureau, Conseil d'administration et Assemblée Générale et réunions techniques
- Contribution sur demande de l'ABFPM à l'accompagnement de sites en candidature
- Coproduction d'une ressource numérique grand public sur le Patrimoine mondial à destination des membres de l'Association et de leurs partenaires : [Le petit illustré du Patrimoine mondial](#). La diffusion a lieu à l'occasion de l'Assemblée Générale de l'ABFPM en octobre 2021. Cette ressource est disponible sur le site de l'ABFPM et sur le site Bassin minier Patrimoine mondial.

- 17 juillet 2021 : la Mission a été retenue parmi les 11 gagnants de l'appel à Etudes de cas Innovants sur l'Education au Patrimoine mondial, lancé par l'Institut de Formation et de Recherche sur le Patrimoine mondial pour la Région Asie-Pacifique sous les auspices de l'UNESCO (WHITRAP), dans le cadre de la 44^e Session du Comité du patrimoine mondial à Fuzhou, Chine.

Retenu parmi 100 cas collectés en un mois sur les 5 continents, le cas d'étude présenté par la Mission Bassin Minier - Ambassadeurs du patrimoine : les habitants valorisent leur Bassin Minier Nord-Pas de Calais! - a été distingué au titre des « cas hautement recommandés » d'Innovation globale sur l'éducation au patrimoine mondial. Le jury l'a distingué pour sa nature d'innovation croisée faite pour le développement futur avec une importance mondiale exemplaire dans un ou plusieurs aspects.

AU TITRE DE LA DÉMARCHE DE L'INSCRIPTION BASSIN MINIER PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO, RÉALISATION DE MISSIONS D'EXPERTISE EN MATIÈRE DE PROTECTION ET DE VALORISATION DU PATRIMOINE INDUSTRIEL

En 2021, dans le contexte de pandémie, la Mission n'a pas accueilli de délégations et elle a privilégié des interventions en visio lors de conférences ou de séminaires d'échanges ou de demandes de conseil et de soutien en candidature et gestion de démarches « Patrimoine mondial de l'UNESCO ».

Elle a poursuivi ses contacts engagés depuis 4 ans avec l'Ambassade de France en Chine sur le développement d'actions en faveur de la connaissance et de la valorisation du patrimoine industriel et de la diffusion de son expertise au titre de la démarche « Patrimoine mondial de l'UNESCO » (WHITRAP, forum du patrimoine industriel, convention de partenariat entre ICOMOS China et l'ABFPM signée en 2019 ...). Elle a également poursuivi ses échanges avec la représentante en France de la Chambre du commerce de la Province minière du Shanxi (CCPIT), province minière qui partage beaucoup d'enjeux avec le Bassin minier.

En 2021, la Mission Bassin Minier a poursuivi ses contributions auprès du gouvernement japonais, par le biais du Département du patrimoine industriel et du centre d'interprétation des sites de l'Ère Meiji, notamment sur les questions d'interprétation patrimoniale sur les sites du Bassin minier et par la mobilisation de son fonds photographique.

Le 14 octobre 2021, la Mission est intervenue – à l'invitation de la Région Hauts-de France, devant la délégation ivoirienne de l'ARDCI – Association des Régions et Districts de Côte d'Ivoire.

POINT SUR

Communication du Petit illustré du Patrimoine mondial

La Mission Bassin Minier a réalisé une communication spécifique pour la sortie de cette publication :

- 3 publications sur facebook qui ont atteint (de manière cumulée) 3 321 personnes. 3 publications ont également été postées sur instagram cumulant 278 comptes touchés.
- une actualité a également été réalisée sur le sujet sur le site Bassin minier Patrimoine mondial
- une newsletter est également prévue sur le sujet en 2022.
- Participation au groupe de travail « Développement Durable » : élaboration d'une grille de critères pour mesurer l'impact des plans d'actions des sites Patrimoine mondial sur le développement durable et la lutte contre le réchauffement climatique. Le résultat de ce travail a été présenté lors de l'assemblée générale de l'ABFPM en octobre 2021.

S'appuyer sur les acteurs culturels du Bassin minier et leurs réseaux, notamment les équipements culturels et les cinq grands sites miniers, pour faire de la culture un levier de l'appropriation de l'inscription du bassin minier au Patrimoine mondial à travers la création, la programmation, l'action artistique et culturelle notamment à l'occasion du 10ème anniversaire de l'inscription au Patrimoine mondial en 2022. Elle contribue à la réflexion sur des rendez-vous ultérieurs.

L'année 2021 a été largement mise à profit pour préparer les festivités liées au 10^e anniversaire de l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial. Les efforts ont donc porté sur la préparation des différents projets qui rythmeront l'année 2022, en partenariat avec un certain nombre d'acteurs du territoire. Un projet de programmation culturelle a vu le jour et a été diffusé largement auprès des élus et directions culturelles des territoires du Bassin minier.

CO-CONSTRUIRE ET ASSURER LA MISE EN ŒUVRE ET LE SUIVI DE PROJETS CULTURELS PORTANT SUR L'INSCRIPTION AU PATRIMOINE MONDIAL SUR LE TERRITOIRE DU BASSIN MINIER

La préparation d'une résidence mission d'artiste prévue en 2022, s'est poursuivie en 2021. Elle a été différée de quelques mois car l'artiste initialement retenu pour cette action s'est finalement désisté pour motifs personnels, ce qui a conduit à relancer le processus de sélection d'une compagnie. De ce fait, le calendrier a dû être revu, ce qui conduit à inscrire cette action dans la programmation du 10^e anniversaire. La résidence débutera donc dès janvier 2022 jusque fin mars, avec un rebond possible début juillet 2022 à l'occasion d'un événement organisé par le Centre Culturel L'Escapade, partenaire de la résidence, le festival "Les Colporteurs d'images".

La Mission Bassin Minier a préparé un projet intitulé "Dansons le Bassin minier Patrimoine mondial" avec le Ballet du Nord pour le 10^e anniversaire de l'inscription. Ce projet ambitieux du 10^e anniversaire concerne les 7 EPCI du Bassin minier et a nécessité une organisation conséquente en 2021.

Le projet s'articule autour de 3 phases : 1- médiation ; 2- résidences d'artistes sur les territoires, répétitions virales sur les territoires et via les réseaux sociaux, restitution finale, 3- Montage et diffusion d'un film artistique valorisant la signature chorégraphique du Bassin minier.

La première phase, permise par des crédits de la Direction Régionale des Affaires Culturelles des Hauts-de-France, aurait dû démarrer dès le dernier trimestre de 2021 avec des interventions de médiation dans des collèges et des structures socioculturelles du territoire. Les prises de contact avec ces différentes structures (qui sont de nouveaux partenaires pour la Mission Bassin Minier), ont fait l'objet d'un travail long et poussé en 2021, ce qui conduit à la mise en œuvre de cette première phase non plus fin 2021 mais durant le premier trimestre de l'année 2022. Les deux autres phases suivront.

PRÉPARER LE 10^e ANNIVERSAIRE DE L'INSCRIPTION ET MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DU BASSIN MINIER PATRIMOINE MONDIAL

L'année 2021 et la préparation du 10^e anniversaire ont permis d'amorcer de nombreux contacts sur le territoire :

- **avec les financeurs** : la DRAC, les directions culturelles de la Région, des deux Départements et des 7 EPCI du Bassin minier ont été rencontrés à plusieurs occasions durant l'année 2021 pour préparer la programmation du 10^e anniversaire de l'inscription (mise en œuvre et financement).
- **avec les acteurs culturels du territoire** : La Mission Bassin Minier a participé et co-animé, avec le Louvre-Lens, un grand nombre de groupes de travail pour préparer la programmation du 10^e anniversaire de l'inscription et du Musée. Un grand nombre d'acteurs culturels et socioéducatifs ont été rencontrés durant l'année et sensibilisés à l'enjeu de faire connaître l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial et le 10^e anniversaire à leurs publics, en concevant des projets de création artistique et d'action culturelle qui seront partie prenante de la programmation culturelle de 2022.
- **à destination des élus du territoire** les 7 vice-présidents et vice-présidentes à la culture des EPCI du Bassin minier ont tous été rencontrés et sensibilisés au 10^e anniversaire de l'inscription et à l'enjeu d'y prendre part en 2022. Les élus chargés de la culture de certaines communes dynamiques ont également été rencontrés.

En 2021, le travail de communication autour des 10 ans de l'inscription a été lancé, en partenariat avec le Musée du Louvre-Lens qui célèbre également son 10^e anniversaire en 2022.

- Une charte graphique "J'ai 10 ans" a été développée en lien avec le Musée et l'agence H5
- La création du site web www.jai10ans.com a été lancée en fin d'année. Ce site permettra de valoriser toute la programmation (du territoire et du Musée) autour du 10^e anniversaire de l'inscription et les parties prenantes de cet anniversaire.
- La réalisation d'un dossier de presse comprenant un zoom sur le 10^e anniversaire
- La réalisation d'une plaquette chiffres clés et faits marquants de ces 10 années d'inscription. La plaquette devrait être terminée en début d'année 2022.
- Un travail de relations presse a également été entrepris, conjointement avec le Musée du Louvre-Lens, afin de donner une large visibilité (nationale/internationale) aux projets de la Mission Bassin Minier liés à l'inscription et à la programmation 2022.
- Un kit de communication à destination des acteurs du territoire a également été réalisé en 2021. Ce dernier sera diffusé en début d'année 2022.
- Enfin, des actions spécifiques liées à certains événements du 10^e anniversaire ont été lancées (prestations graphiques liées au festival de cinéma et au projet de danse avec le Ballet du Nord).
- Un document de ressources pédagogiques a été mis en place et diffusé sur le territoire.



Visuel de la campagne de communication «J'ai 10 ans» © Matthieu Lelièvre

ANIMER LE COMITÉ TECHNIQUE DES 5 GRANDS SITES MINIERS : VALORISATION TOURISTIQUE ET COORDINATION AUTOUR DE L'INSCRIPTION DU BASSIN MINIER

Les réunions avec le comité technique se sont poursuivies en 2021. Il résulte de ces réunions la réflexion et l'organisation d'un festival de cinéma à l'occasion du 10^e anniversaire de l'inscription en 2022. Ce festival aura lieu entre fin mai et début septembre 2022. Il s'agira d'un premier projet événementiel commun partagé par les 5 sites. Le festival aura sa propre identité visuelle et pourra être reconduit d'année en année si la première expérimentation est concluante.

Avec les communicants des 5 sites, la newsletter d'information sur la programmation et l'actualité des 5 grands sites miniers a été enrichie et sa diffusion élargie : 4 newsletters ont été envoyées en 2021 (février, avril, septembre et décembre).

Elles regroupent les actualités des grands sites, leur agenda de programmation en lien avec l'inscription, présentent des portraits vidéo et les projets de médiation des grands sites en lien avec l'inscription ... Cette newsletter, lancée en février 2021, a pour but de faciliter la transmission d'informations et le travail en commun des grands sites. Elle est envoyée à un listing spécifique constitué des personnes travaillant dans les 5 grands sites, des élus et des techniciens du territoire.



L'AGENDA

La newsletter des 5 grands sites du Bassin minier Patrimoine mondial



SEPTEMBRE - NOVEMBRE 2021

En raison de la situation sanitaire, liée à l'épidémie de COVID-19, les événements sont susceptibles d'être annulés ou reportés. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site web des sites concernés, rubrique agenda.



JUSQU'AU 03 OCT
LUCIEN JONAS, ŒUVRES DES HAUTS-DE-FRANCE
Centre Historique Minier - exposition

Les visiteurs sont invités à découvrir une exposition dédiée à celui que l'on surnommait « le peintre des mineurs », Lucien Jonas. Issu du territoire (né à Anzin), il réalisera au cours de sa carrière bon nombre d'œuvres liées à l'univers de la mine. L'exposition sera ouverte au public dès que les Musées seront autorisés à réouvrir. [Plus d'infos.](#)



Dim 12 SEPT 14h
PETITES ET GRANDES HISTOIRES DE LA CITÉ...
Cité des Electriciens - visite guidée

Témoignage exceptionnel des premiers coronas, la Cité des Electriciens est l'exemple d'une réhabilitation respectueuse du passé. Les visiteurs sont invités à se familiariser avec l'histoire du site et les enjeux de sa reconversion. La visite est également proposée le 26 septembre, les 10, 17, 24 et 31 octobre, les 14, 21 et 28 novembre. [Plus d'infos.](#)



MER 15 SEPT 14h30
CORONS ET COMPAGNIES
Cité des Electriciens - visite guidée

Communément, le mot « coron » est utilisé pour nommer toutes les cités minières. Pourtant ce terme ne désigne qu'une des multiples formes d'habitat minier. Quelles sont les autres ? La visite offre un panorama sur deux siècles d'histoire de l'architecture. La visite est également proposée le 20 octobre et le 17 novembre. [Plus d'infos.](#)



MER 15 SEPT 14h30
COMPOSITION PAYSAGE
Cité des Electriciens - atelier pour enfants

Terrils, cités, fosses et chevalements sont les éléments constitutifs du paysage minier. Les jeunes participants apprennent à les reconnaître et composent leur propre paysage avec crépon, pastels, crayons, peinture, etc. Une course contre la montre haute en couleur ! L'atelier est également proposé le 20 octobre et le 17 novembre. [Plus d'infos.](#)



W-E du 18 SEPT
DÉCOUVERTE DE LA CITÉ ET EXPLORATION DES JARDINS (JEP)
Cité des Electriciens - temps fort

Les visites concoctées par les équipes de la Cité devraient ravir tous ceux qui souhaitent en découvrir son histoire ou les secrets de ses jardins. [Plus d'infos.](#)



W-E du 18 SEPT de 17h à 18h
JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE
Arenberg Creative Mine - temps fort

Au programme de ce week-end : Visites guidées ou en gyropode, projections de films sur la fosse d'Arenberg. Escape game pour les enfants de 6 à 10 ans et un jeu de piste en réalité augmentée qui permet de découvrir une vie animale cachée dans les murs de la ville par Adrien Mondot et Claire Bardainne. [Plus d'infos.](#)

Lettre d'informations n°3 - Septembre 2021

1

Agenda newsletter 5 grands sites - septembre 2021
© Mission Bassin Minier

Contribuer à la Destination Touristique Autour du Louvre Lens, en appui des acteurs du tourisme, par la promotion du Bassin minier Patrimoine mondial, de l'itinérance et des sports de nature.

Accompagner la Mission ALL-Autour du Louvre-Lens dans la diffusion et l'appropriation du schéma stratégique de la Destination auprès des territoires.

POURSUITE DE L'ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

A l'échelle de la Destination Autour du Louvre-Lens, en coopération avec l'Agence de Développement et de Réservation Touristique « Pas de Calais Tourisme » (Mission ALL - Autour du Louvre-Lens) et l'ensemble des acteurs touristiques du territoire, notamment les EPCI et leurs offices de tourisme.

Le schéma stratégique "Autour du Louvre-Lens" a été rédigé pour l'essentiel en 2020, l'année 2021 aurait dû être celle de sa présentation et de sa diffusion. Au-delà des difficultés liées à la crise sanitaire, la diffusion de ce schéma stratégique s'est heurtée au processus long de validation du contrat de rayonnement touristique, outil associant le Conseil régional et les EPCI du Bassin minier et permettant d'accompagner les projets à vocation touristique. Afin d'éviter le risque d'une confusion entre les deux documents, il a été décidé de surseoir à la présentation du Schéma, conditionnée à la signature du Contrat de rayonnement. Ceci étant maintenant réglé, la présentation du schéma, qui est finalement une feuille de route collective pour inscrire la stratégie dans la durée, est programmée au mois de janvier 2022. Après une longue gestation, sa mise en page est en phase de bouclage.

Sur les champs d'action qui la concerne, la Mission Bassin Minier prendra sa part pour asseoir durablement le Bassin minier comme une destination émergente de demain, en travaillant notamment sur la valorisation de l'inscription du Bassin minier au patrimoine mondial et sur le développement des Sports de Nature et l'itinérance.

Promouvoir le Patrimoine mondial comme levier de l'attractivité touristique, notamment en lien avec les 5 grands sites miniers.

DIFFUSION DES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE VISANT À FAIRE ÉMERGER DES SIGNAUX FORTS IDENTITAIRES, FÉDÉRATEURS ET CRÉATIFS POUR DONNER CORPS À LA DESTINATION AUTOUR DU LOUVRE-LENS.

En 2021, en partenariat avec la Mission ALL - Autour du Louvre-Lens, la Mission Bassin Minier a contribué au repositionnement de cette stratégie autour des signaux forts identitaires.

Comme évoqué précédemment, la construction de la Destination Autour du Louvre-Lens reste un exercice complexe, mobilisant beaucoup de partenaires, notamment les EPCI, devenus acteurs majeurs du tourisme avec la loi NOTRe. Au vu des échanges avec la communauté des acteurs, le déploiement du concept issu de l'étude n'est pas apparu comme une priorité, même s'il a permis de renforcer des liens, de réaffirmer une ambition commune de travailler autour de la notion de rebonds (inviter les visiteurs à multiplier leurs visites, leurs expériences en leur offrant une information ciblée pour poursuivre leur séjour).

Par contre, la nécessité est apparue de définir une stratégie de valorisation du réseau des véloroutes, nombreuses dans le Bassin minier. La Mission Bassin Minier a assuré ainsi la conduite d'une extension de mission confiée au prestataire de l'étude sur les signaux, dont l'objectif est de valider la hiérarchie de mise en tourisme des véloroutes sur le territoire de la Destination et de définir les différents dispositifs d'accueil et d'information propres à l'itinérance sur les véloroutes concernées.

Il s'agira aussi d'anticiper autant que possible la complémentarité avec d'autres démarches, notamment le déploiement des Réseaux Points Nœuds ou la signalétique d'interprétation par exemple.

SUIVI DU PROJET "WORLD HERITAGE JOURNEYS IN EUROPE" DU CENTRE DU PATRIMOINE MONDIAL ET DE L'UNION EUROPÉENNE

Le Bassin minier Patrimoine mondial fait partie des 5 sites français retenus en mai 2017 par le Centre du patrimoine mondial pour faire partie du projet "World Heritage Journeys in Europe". Cofinancé par l'Union Européenne, le projet a pour objectif de promouvoir des routes transeuropéennes valorisant les inscriptions au Patrimoine mondial et permettant de renforcer le tourisme culturel. Le portail internet a été lancé en septembre 2018.

En lien avec la Mission ALL - Autour du Louvre-Lens, la Mission Bassin Minier continue à suivre le projet, notamment sur la promotion du portail et la réalisation d'outils de valorisation des routes («bookazine»). Elle a engagé un travail de définition de tracés et d'expériences de découverte du bien UNESCO, sous forme d'un document cartographique de synthèse (finalisation en 2022) pour la refonte du circuit à vélo sur le site portail internet.

Animer le volet Sport de Nature : déploiement des "stations Sports de nature", accompagnement à la programmation des sites dédiés (Espace trail, bike park...), animation des communautés d'acteurs, organisation d'événements identitaires (Trail des Pyramides noires...)



Eurovélo 5 - ©Jean-Michel André

LE VÉLO COMME AXE MAJEUR

En partenariat étroit avec la Région et les Départements, la Mission Bassin Minier a poursuivi le travail de mise en œuvre du schéma régional des VéloRoutes – Voies Vertes sur le territoire de la Destination Autour du Louvre-Lens.

En 2021, la Mission Bassin Minier a accompagné dans le cadre des projets liés au développement des pratiques cyclistes :

- la CALL sur des ajustements fonctionnels de l'EV5 sur le tronçon centralité Lensoise (signalétique et compléments infrastructures), ainsi que la mise en œuvre de la section entre Loos en Gohelle et Wingles (poursuite de ces deux actions en 2022) ;
- la réflexion et la mise en œuvre des 1ères sections de l'EV 5 pour le tronçon Olhain - Béthune - Saint Venant auprès du Département du Pas-de-Calais et de la CABBALR (poursuite en 2022) ;
- la CCCO et Douaisis Agglo sur la mise en œuvre du nouveau barreau de VR31 (véloroute du Bassin minier), ainsi que les études portant sur la création d'un réseau point nœuds et le développement de l'offre de services sur les itinéraires (poursuite en 2022) ;



- le Pôle Métropolitain Artois-Douaisis sur la VéloRoute de la Scarpe (reporté en 2022);
- l'élaboration du schéma cyclable communautaire de la CAPH, comprenant les réflexions sur le développement des différentes véloroutes du territoire; la Mission a proposé à l'Office de tourisme de la Porte du Hainaut la création de 2 circuits touristiques à vélo, "La Forestière" et "Entre Scarpe et Patrimoine Rural", se traduisant par la réalisation de plaquettes de communication spécifiques;
- la CABBALR sur les études de mise en œuvre de la véloroute du canal d'Aire ainsi que la création d'un réseau point nœuds;
- VAL MET sur l'amélioration de la Boucle Un'Escaut (véloroutes du Bassin minier, du Paris-Roubaix et de l'Escaut) d'un point de vue signalétique et infrastructure (poursuite en 2022),
- la Mission poursuit le travail d'échange avec la CAHC sur l'enjeu de réalisation de la Véloroute du Bassin minier et l'interconnexion avec Douaisis Agglo.
- les groupes de travail "modes doux" mis en place par le SMTAG ainsi que les comités de suivi du schéma directeur modes doux du SMTD.

APPUI TECHNIQUE À LA MISE EN PLACE DES PLANS DÉPARTEMENTAUX DES ESPACES, SITES ET ITINÉRAIRES (PDESI) PORTÉS PAR LES DÉPARTEMENTS ET PARTICIPATION AUX CDESI.

En 2021, la Mission Bassin Minier a continué à accompagner les réflexions portées dans le cadre des CDESI. Néanmoins, et du fait de la situation sanitaire, l'ambition de travailler avec les deux Départements pour faire du bassin minier un territoire de coopération interdépartementale dans le domaine des Sports de Nature, en particulier pour les pratiques pédestres et cyclistes, n'a pas pu aboutir. Cette action est reportée en 2022, et s'axera sur deux réflexions : l'itinérance interdépartementale et notamment l'idée de créer une "Grande Traversée du Bassin minier" (pédestre), mais aussi la notion de "stations sports & nature" qui pourrait devenir un axe majeur de la stratégie touristique et sportive du territoire.

LE TRAIL, LEVIER D'ATTRACTIVITÉ ET DE RAYONNEMENT

Le 29 mai 2021, la 7^e édition du Trail des Pyramides Noires (qui devait avoir lieu en 2020 mais qui a dû être reportée en 2021 suite à la pandémie) devait avoir lieu mais la situation sanitaire restait compliquée. Afin de maintenir le contact avec la communauté des traileurs des Pyramides Noires, et de poursuivre une communication active sur le Bassin minier comme terre de Trail, la Mission Bassin Minier a souhaité mettre en place une édition connectée du TPN.

Pour définir un cadre attractif à cette édition, la Mission a misé sur la mobilisation des aficionados du TPN pour définir le nom de cette édition spéciale, à partir de slogans publicitaires détournés et éditer une affiche collector, prévu des règles de course très favorables (un terril obligatoire) proposé 5 distances, de 10 à 110 km et mis en place un système de lots attractifs valorisant le territoire. L'objectif fixé à 150 participants était modeste et finalement 179 personnes se sont inscrites et ont participé à cette édition spéciale.

L'activité importante des Réseaux sociaux de la Mission a porté ses fruits. Entre le 1^{er} avril et le 6 juin, les publications FaceBook ont atteint 48 000 utilisateurs et généré 15 000 interactions. La page Facebook a gagné 82 abonnés, portant le total à 5 702. La publication d'un communiqué de presse a généré 16 retombées presse écrite et un passage radio.

Les participants étaient satisfaits de la proposition, et les lots ont permis de valoriser le territoire. En effet, ils comprenaient des objets de la gamme de produits Autour du Louvre-Lens, 2 sweat shirts de la marque Gueule Noire et deux voyages concoctés par les Offices de Tourisme de Lens-Liévin (valeur 350€) et Béthune-Bruay (valeur 250€). Le tirage au sort, diffusé en Facebook live, a touché 2408 personnes, chiffre qui témoigne de l'attachement de la communauté des traileurs à l'événement.

En 2021, la Mission a poursuivi l'animation de la dynamique autour du Trail comme levier d'attractivité résidentielle et de rayonnement touristique. Sur le territoire de la CA de Lens Liévin, les parcours d'un Espace Trail ont été définis avec l'appui important de la Mission Bassin Minier qui a fait les propositions de tracés, soumis à la validation et la cotation par le prestataire de la CALL (YOOMIGO/Trace de Trail) puis validés par les propriétaires des sites de passage. L'implantation de la signalétique est programmée par l'Agglomération en 2022. Les autres territoires ont manifesté leur intérêt pour déployer la démarche à grande échelle.

A partir d'une sollicitation de la CA de la Porte du Hainaut, la Mission Bassin Minier a travaillé, avec son partenaire Run for You, sur la faisabilité d'un événement innovant dans le domaine des sports de nature.

Elle a proposé un format inspiré des disciplines du triathlon, combinées avec une certaine distance avec les règles officielles. L'objectif a surtout été de mettre en scène les singularités du territoire, patrimoine minier, forestier, humide. Au fur et à mesure de l'examen des conditions de faisabilité, l'idée est apparue d'un événement en plusieurs manches. La Mission Bassin Minier a alors présenté l'événement aux 4 agglomérations de l'Est du Bassin minier, l'idée in fine étant aussi de trouver un équilibre des événements à l'échelle du Bassin minier (le TPN restant limité au Pas de Calais).

Avec l'accord des EPCI du Nord, la Hard Green en 4 manches est née. La faisabilité de l'événement reste à consolider, mais les EPCI ont déjà validé leur engagement financier.

Du 8 au 13 juin 2021, la Mission Bassin Minier, dans un large partenariat avec les offices de tourisme notamment, a accueilli Luca Papi, traileur de renommée internationale, spécialiste des distances extrêmes, qui a effectué la première Grande Traversée du Bassin minier, un périple de 250 km, un peu moins que les 350 annoncés. Un film, diffusé en toute fin d'année 2021, retrace cette traversée qui a aussi largement mobilisé la communauté des traileurs. Luca Papi a été conquis et a annoncé qu'il serait volontiers le parrain du prochain TPN en 2022.

Dans la perspective du retour du Raid Bassin Minier en 2022, la Mission Bassin Minier a travaillé avec une agence pour la conception d'une nouvelle charte graphique qui sera déployée en 2022. Un premier teaser vidéo du Raid est sorti fin 2021 pour annoncer le retour de l'événement.



Luca Papi dans le Bassin minier - © Mission Bassin Minier

Nourrir et animer le volet « itinérance » avec l'appui de Pas-de-Calais Tourisme/ALL-Autour du Louvre Lens : définition des itinéraires (cyclables et pédestres), accompagnement des phases d'aménagement, participation à la phase de conception des produits et des outils numériques, articulation des acteurs.

Dans le cadre de l'événement Upernoir 2021, la Mission Bassin Minier, l'Office de Tourisme du Cœur d'Ostrevent et l'Office de Tourisme de Lens-Liévin, ont monté et conçu un séjour itinérant (2 jours 1 nuit) entre Pecquencourt et Lens appelé « l'Échappée Noire ». L'idée était d'expérimenter un produit itinérant en séjour, s'appuyant sur le réseau d'itinéraires cyclables du territoire et permettant de découvrir les « pépites » de la destination ALL.

Dans le cadre de la stratégie de développement de l'itinérance à vélo, la Mission Bassin Minier a organisé un séminaire dédié aux outils numériques facilitant les déplacements cyclables : une journée de présentation des différents dispositifs, ainsi qu'un test réel sur terrain a été proposé à l'ensemble des Offices de tourisme et des partenaires touristiques pour s'approprier notamment l'outil « Géovélo », l'enjeu étant pour le territoire de se doter d'un seul et même outil commun à l'ensemble des partenaires pour la promotion et la planification d'itinéraires ainsi que le guidage GPS à vélo. La Mission Bassin Minier proposera et animera, pour 2022, une dynamique de mise en œuvre de ces dispositifs numériques.

POINT SUR

Luca Papi : de la communication !

Relations presse : pour l'occasion, la Mission Bassin Minier a réalisé un communiqué de presse. L'événement a généré 15 retombées presse, 2 mentions TV (France 3 - a suivi les 3 jours de défi - et Wéo) et 6 mentions radio avec interviews.

Réseaux sociaux : Avant la course, plusieurs posts ont été diffusés sur la page Facebook @BassinminierPatrimoine mondial pour annoncer la venue de Luca Papi sur le territoire.

La publication qui a eu le plus de réactions a été la première publication qui a atteint plus de 34 500 personnes. Le second post qui a eu le plus de visibilité a été celui qui annonçait quelques lieux de passage de Luca Papi sur l'ensemble du territoire. En amont de la course, quelques posts de visite du territoire ont également été réalisés, ils ont également été relayés sur la page de Luca Papi pour une meilleure visibilité et une première découverte du territoire pour sa communauté.

Tous les posts ont également été relayés sur le compte instagram @Bassinminier_patrimoine mondial

Pendant la course, la communication s'est faite sous plusieurs formes : des lives (4 lives au total - 44 400 personnes atteintes par les lives), [des vidéos highlight de son parcours](#) (13 vidéos au total - 104 600 personnes atteintes par les vidéos) Toutes les vidéos diffusées pendant le défi ont été crosspostées depuis la page Facebook de Luca Papi puis rediffusées sur les pages @BassinminierPatrimoine mondial et @traildespyramidesnoires + sur le compte instagram @Bassinminier_Patrimoine mondial.

SPORTS DE NATURE ET ITINÉRANCE

En 2021, la Mission a amorcé les réflexions concernant la mise en place d'une offre numérique sur les sports de nature et l'itinérance. A partir de la pratique du Trail et du développement des Espaces Trail, la Mission Bassin Minier propose de porter pour le compte de l'ensemble des territoires, **la réalisation d'un site portail internet** présentant l'offre Sport Nature, à partir du concept de "station Sport Nature", définie à l'échelle des agglomérations.

L'engagement de cette démarche nécessitera une réflexion marketing (nom, identité et charte graphique...), ainsi que la définition détaillée des attendus du portail.

En toute fin de 2021, la Mission Bassin Minier a obtenu une subvention de la DRAJES qui permettra d'engager un tour de table avec les partenaires pour engager la réalisation de ce site-portail, qui combinera les informations sur l'offre relative aux Sports de Nature et sur l'itinérance.

DÉVELOPPEMENT DU TOURISME FLUVIAL ET FLUVESTRE

La Mission a participé aux réflexions sur ce thème :

- accompagnement des actions issues de la Charte de développement touristique de la Scarpe proposée par le PNRSE : participation à l'écriture des cahiers de charges pour le lancement d'études pré-opérationnelles et contribution à la mise en place du concours sur les belvédères, ...
- participation aux ateliers mis en place par l'AULA dans le cadre de l'étude sur les potentialités de développement liées au fluvial. Ces ateliers portent sur la valorisation touristique du réseau des canaux à l'échelle du Pôle Métropolitain de l'Artois.



DIAGNOSTIC TERRITORIAL APPROFONDI SUR LES POTENTIALITÉS D'EMPLOIS ET LES BESOINS DE FORMATION LIÉS AU DÉVELOPPEMENT DES SPORTS DE NATURE

En 2021, la Mission Bassin Minier a poursuivi les travaux engagés, en lien avec la DRAJES, dans le cadre du Diagnostic Territorial Approfondi sur les potentialités d'emplois et les besoins de formation liés au développement des sports de nature, entendu comme combinaison d'activités, de pratiques et de services. Deux séries de séminaires ont été organisées cette année afin d'identifier les pistes d'actions au croisement des attentes des pratiquants et des réponses offertes par les acteurs de la formation et de l'emploi. Les séminaires ont aussi permis d'interroger la question de la gouvernance dans l'accompagnement du développement des sports de nature.

Un ultime séminaire, organisé le 16 décembre 2021, permettra de valider un programme d'actions réaliste, qui devra ensuite être présenté, approprié et, le cas échéant, développé, avec un objectif central, consolider l'identité du territoire comme destination sports de nature. Le DTA a en effet confirmé que cet objectif ne sera atteint que si la population locale est significativement pratiquante.

*Sport de nature dans le Bassin minier sur la base des Argales à Rieulay
© Ines pour la Mission Bassin Minier*



Quartier de Sesseville à Somain - ©Jean-Michel André

2. Contribuer à la mise en œuvre de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier



Faciliter par son expertise et sa capacité d'animation les opérations de rénovation des cités minières

La Mission apporte son expertise sur la préservation de l'inscription au Patrimoine mondial et l'approche intégrée de la rénovation des cités minières.

Cet accompagnement se traduit à deux niveaux :

- **au niveau des démarches et projets locaux** : par une participation aux instances de pilotage des projets urbains et de transformation des logements, en privilégiant l'appui à la réalisation des études. Cette participation est priorisée et modulée en fonction du niveau d'enjeux des cités (Cités dans le périmètre « UNESCO », cités à fort enjeux pour les partenaires et (ou) nécessitant une réelle approche intégrée et de forts investissements sur les espaces publics et les équipements)
- **au niveau global** : l'animation de réflexions transversales et prospectives sur des sujets qui peuvent émerger des échanges avec les EPCI-communes et les bailleurs et qui ne trouvent pas facilement de réponse dans une approche projet par projet (par exemple : des solutions atypiques de transformation de logements pour répondre à des besoins spécifiques, une réflexion sur la mise en valeur, l'usage et l'entretien des jardins et abords des logements ...)

ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS DANS UNE LOGIQUE INTÉGRÉE

La Mission Bassin Minier accompagne les bailleurs, communes et EPCI dans leurs projets de rénovation des cités minières qui relèvent d'une approche intégrée (protection et valorisation du patrimoine, réhabilitation énergétique ambitieuse des logements, reconfiguration éventuelle de leurs espaces intérieurs pour les adapter aux attentes de confort et d'habitabilité, mais aussi évolution de ces quartiers urbains en termes de multifonctionnalité, de services de proximité, de connexion aux réseaux de transports en commun, de TIC). Dans le cadre du travail de promotion de l'inscription, tous les éléments patrimoniaux faisant partie du périmètre sont valorisés dans les supports de communication s'ils font l'objet d'une réhabilitation, d'une inauguration ou d'un dispositif particulier de médiation.

En 2021, la Mission Bassin Minier a participé aux comités techniques et de pilotage des projets portés par les EPCI, a apporté son expertise technique, rédigé quand nécessaire des avis sur les différentes phases des projets à destination des collectivités et de leurs prestataires. En 2021, ce travail a été réalisé sur demande des collectivités et a concerné les cités suivantes :

Communauté d'Agglomération de Bétune-Bruay Artois Lys Romane

- Cité des Arbres – cité de la Victoire à Houdain et Haillicourt (fin de phase schéma directeur - phase opérationnelle)
- Cité Anatole France – Cité du Nouveau Monde à Bruay-La-Buissière (phase schéma directeur - phase opérationnelle)

Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent

- Cité Agache à Fenain (phase opérationnelle)
- Cité Barrois à Pecquencourt (phase opérationnelle)
- Cité du Champs fleuri à Masny (fin de phase schéma directeur - phase opérationnelle)
- Cité Heurteau à Hornaing (phase opérationnelle)

Communauté d'Agglomération du Douaisis

- Cité Croix de Pierre à Dechy (fin de phase schéma directeur - phase opérationnelle)
- Cité de la Belleforière à Roost-Warendin (phase schéma directeur)
- Cité Bois Bommart à Flers-en-Escrebieux (phase schéma directeur)
- Cité de la Justice à Aubry (phase schéma directeur - phase opérationnelle)
- Cité du Moulin à Aubry (phase schéma directeur)
- Cité les Hauts-Prés à Lallaing (phase schéma directeur - phase opérationnelle)
- Cité du Nouveau Monde (phase schéma directeur)
- Cités Guesnain - Malmaison et Balance à Guesnain (phase schéma directeur)

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

- Cité Bellevue Ancienne à Harnes (fin de phase schéma directeur – phase opérationnelle)
- Cité n°10 de Béthune à Sains-en-Gohelle (phase opérationnelle)
- Cité 5/12 et 4/11 à Sallaumines (phase schéma directeur - phase opérationnelle)
- Cité n°4 de Lens à Lens (fin de phase schéma directeur - phase opérationnelle)
- Résidence du Parc et Cité de la Croisette à Méricourt (fin de phase schéma directeur - phase opérationnelle)

Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin

- Cité Declercq à Oignies (fin de phase schéma directeur - phase opérationnelle)
- Cité de la Parisienne (fin de phase schéma directeur - phase opérationnelle)
- Cité Nouméa à Rouvroy (phase opérationnelle)
- Cité Darcy à Hénin-Beaumont

Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut

- Cité du Pinson à Raismes (phase opérationnelle)
- Cité Schneider à Lourches - Escaudain - Roeulx (phase opérationnelle)
- quartier Arenberg à Wallers (phase schéma directeur)
- quartier Sabatier à Raismes (phase opérationnelle)

Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole

- Cité Saint Pierre à Condé-sur-l'Escaut (phase opérationnelle)
- Cité Cuvinot à Onnaing-Vicq (phase opérationnelle)

| | | | |
|--|---|--|----------------------------------|
| | <p>Etudes de programmation urbaine des cités minières prioritaires de l'ERBM - PHASE 3 HOUDAIN Cité des Victoires - Cité des Arbres</p> | <p>Ecole Elby – Existant → Constats (rappels de la phase 2)</p> | <p>III. 10</p> |
| <p>→ Les extensions de l'école (1930) sont de moins bonne qualité que les bâtiments de 1923. Leur rénovation représente également un coût important pour la commune.</p> <p>→ Les anciens logements de fonction (1923) représentent des surfaces sans affectation qui s'ajoutent aux grands volumes de l'école déjà sous occupés. Ils se dégradent rapidement (Mérute).</p> <p>→ Rénovation du préau : à étudier.</p> <p>→ La configuration fermée de l'école ne permet pas de relier les futurs équipements de ce secteur à la Cité des Victoires</p> <p>→ Absence de stationnement pour de nombreux logements de la rue Mitry, avec impossibilité de créer des stationnements linéaires rue Mitry.</p> <p>→ L'image et l'usage de la rue Mitry ne correspondent pas aux besoins de l'équipement, cela contribue à bloquer son évolution.</p> <p>Rue du Général Mitry → Stationnement sur les trottoirs</p> <p>2 m 00 7 m 00 2 m 00</p> | | | |
| | | | |

Ecole Elby Houdain-extrait étude urbaine cité de la victoire - ©paysages360°

ACCOMPAGNEMENT DES ÉTUDES STRATÉGIQUES À L'ÉCHELLE DES EPCI OU DES PÔLES MÉTROPOLITAINS

La Mission Bassin Minier appuie les EPCI et les bailleurs dans leurs démarches d'identification et de hiérarchisation de leurs « cités prioritaires » : identification des sites en lien avec les stratégies d'aménagement et de développement des territoires (critères d'identification, mobilisation de données, assistance aux études, ...) En 2021, la Mission Bassin Minier a accompagné Douaisis Agglo dans son étude-cadre destinée à définir ses orientations sur les cités identifiées comme prioritaires sur son territoire.

En 2021, s'est déroulée la restitution du diagnostic de terrain réalisé en 2020 sur les cités de la CALL visées par l'ERBM. Pour rappel, la CALL a sollicité la Mission Bassin Minier afin qu'elle réalise un diagnostic de terrain sur une série de cités de son territoire, concernées par l'ERBM.

Ce diagnostic de terrain réalisé sur une série de 17 cités minières permet d'éclairer les services de la CALL ainsi que les communes sur les caractéristiques urbaines architecturales et paysagères des cités, sur l'état d'entretien de leurs espaces publics, des façades et des abords des logements. Une série de cartographies permet également de remettre les cités dans leur contexte urbain. Ce travail est rassemblé dans une série de fiches qui serviront à donner à la CALL une première idée des actions à privilégier lors du lancement des prochaines études.

En 2021, la CALL a diffusé ces fiches à l'ensemble des communes concernées par un futur projet urbain dans le cadre des prochaines programmations de l'ERBM. En outre, ce travail qui a fait l'objet d'une synthèse a permis de mettre en évidence des enjeux partagés sur le traitement des espaces publics, des façades et des abords des logements.

Outre ce travail, la Mission Bassin Minier a participé aux ateliers organisés par la CALL et a apporté son expertise dans le but de mieux cibler la participation de l'agglomération au financement de la rénovation des logements (choix des postes de dépenses à accompagner en priorité et mise en place de critères de qualité), ce travail se poursuivra en 2022 en fonction des arbitrages de la CALL.

AIDER À LA BONNE APPLICATION DES OBJECTIFS VISÉS PAR LE RÉFÉRENTIEL D'AMBITIONS PARTAGÉES, NOTAMMENT CONCERNANT LE VOLET « PATRIMOINE »

En 2019, la Mission Bassin Minier a assisté la Délégation dans la définition du référentiel d'ambitions partagées pour la rénovation des cités minières concernées par l'ERBM. Dans ce cadre, elle a notamment été contributeur principal du volet patrimoine mondial en partenariat avec la DRAC et les ABF du Nord et du Pas-de-Calais.

En 2021, la Mission Bassin Minier a apporté son expertise aux côtés des ABF pour aider à garantir la bonne application des préconisations/prescriptions issues de ce référentiel. Cet accompagnement technique s'est fait dans le cadre des comités de projets cité par cité, ainsi que dans le cadre de réunions thématiques spécifiques en fonction de l'avancée des projets sur la partie logement (Diagnostics, AVP notamment).

Objectif opérationnel N°2

**Contribuer à
l'appropriation
du référentiel
d'ambitions
partagées pour
la rénovation
des cités minières**

La nature de ces missions sera précisée ultérieurement dans le cadre des instances de gouvernance de l'ERBM.

Participer au travail d'observation des évolutions du territoire en s'intégrant au « groupe-projet » dédié au Bassin Minier au sein du portail Internet Géo2France.

Historiquement, la Mission Bassin Minier assure à l'échelle du Bassin minier un rôle de veille et d'analyse des données sociales, démographiques et économiques. Elle fait office également de centre de ressources du Bassin minier auprès de différents partenaires en leur fournissant cartes, études et bases de données, ou à l'occasion de présentation auprès d'institutionnels, de chercheurs ou encore d'étudiants. Elle inscrit son action en matière d'observation dans de multiples partenariats permettant de mener des analyses à l'échelle de l'ensemble du Bassin minier.

INTÉGRATION AU GROUPE-PROJET DÉDIÉ AU BASSIN MINIER AU SEIN DE GÉO2FRANCE

En 2021, forte de cette expertise et à la demande des partenaires institutionnels au sein de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin minier, la Mission Bassin Minier participe désormais au travail d'observation des évolutions du territoire dans le « groupe-projet » dédié à l'Engagement pour le Renouveau du Bassin minier au sein du portail Internet Géo2France. Dans cette optique, la Mission a engagé dès le printemps 2021, en lien étroit avec les services de la Région, un travail d'animation et de concertation avec l'ensemble des parties prenantes institutionnelles de l'ERBM et la Délégation interministérielle sur les sujets de la connaissance et de la donnée.

Des échanges sont intervenus également, et seront à conforter au cours de l'année 2022, avec le **groupe projet Outil de Suivi et de Programmation (OSP) ERBM Géo2France** animé par les services de la DDTM du Pas-de-Calais, afin d'assurer une bonne coordination entre les actions des groupes.

En sollicitant également les services de la DDTM et de la DREAL, la Mission a ainsi relancé les travaux destinés à mettre en place un suivi et une mise à jour des données associées aux cités minières et à leur environnement (dès lors qu'elles soient mobilisables), afin de les partager, les exploiter et les valoriser auprès des acteurs concernés.

En plus des différents périmètres, les indicateurs socio-démographiques, mis à disposition par l'Insee et rassemblés au sein de la visionneuse Géo2France par l'Agence Hauts-de-France 2020-2040, permettent déjà de caractériser le profil des ménages en termes de revenus ou de situation familiale jusqu'à l'échelle du carreau par exemple.

Tout l'enjeu des prochaines semaines et du début d'année 2022 sera d'affiner le travail sur les indicateurs afin de rassembler de manière complémentaire, grâce à la mobilisation des partenaires producteurs et fournisseurs de données, les informations permettant de mieux caractériser les cités et leur environnement, mais aussi d'aborder la question du suivi et des évolutions.

A ce titre, les travaux menés à l'échelle du Bassin minier (repris ci-après), qu'ils soient au travers des publications sur les dimensions sociales et urbaines ou dans le cadre de la poursuite des travaux initiés dans le cadre du chapitre « repères statistiques » du Livre publié à l'occasion du 20^e anniversaire de la Mission Bassin Minier, pourront y prendre place et alimenter les réflexions.

Autour de ce cadre mutualisé du portail Géo2France, les discussions avec les différents partenaires sur les indicateurs et les perspectives évoquées de mobiliser de nouvelles données sanitaires et sociales, mais aussi économiques, viennent confirmer les opportunités d'offrir, si les conditions sont réunies, la possibilité d'accompagner plusieurs démarches engagées par la Mission Bassin Minier.

Les questions relatives au suivi et à l'évaluation de l'Inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial sur le territoire pourraient en effet s'appuyer sur les travaux menés au sein de Géo2France dans le cadre du travail d'observation (mobilisation d'indicateurs notamment), tout en donnant l'opportunité d'alimenter également les travaux du groupe projet. Des liens pourraient également être faits avec la dynamique existante de la Plateforme d'Intelligence Collective, toujours autour des questions relatives à la connaissance et aux données, dans cet esprit de mutualisation.

A L'ÉCHELLE DU BASSIN MINIER NORD-PAS DE CALAIS

En 2021, en parallèle de la diffusion du Livre des 20 ans de la Mission Bassin Minier : « 20 ans d'engagement au service du territoire », la Mission a (re)lancé le partenariat d'études avec les partenaires et des fournisseurs de données afin de disposer d'éléments complémentaires à ceux repris au sein du chapitre « repères statistiques » du livre et s'appuyant sur les données de l'Insee à différentes dates (1999, 2006, 2016).

L'objectif est en effet d'affiner et partager la connaissance du territoire à cette échelle, incluant à la fois la partie Nord et la partie Pas-de-Calais au regard de la dissymétrie existante en termes d'ingénierie d'observation et de l'approche transversale souhaitée, sur différentes thématiques en partenariat et coordination avec les collectivités et les ingénieries locales.

Des échanges avec l'Observatoire Régional de la Santé et du Social (OR2S) Hauts-de-France par exemple, initialement inscrits dans le cadre de la publication des 20 ans de la Mission Bassin Minier afin d'intégrer certains indicateurs sanitaires et sociaux issus d'une publication de la Région et de l'OR2S sur les Bassins urbains à Dynamiser (BUD) au sein du document, se sont d'ailleurs prolongés au cours de l'année à la demande de l'OR2S afin de recueillir la parole de la Mission Bassin Minier et de sa Présidente sur cette thématique sensible sur le territoire.

La poursuite de ce travail en 2022 permettra tout d'abord de poursuivre avec les partenaires (Agence Hauts de France 2020 2040, EPCI, AULA etc.) l'analyse multicritères qui a été conduite afin d'ébaucher une typologie des communes membres des sept EPCI du Bassin minier et aboutir à une photographie dynamique du Bassin minier dans sa diversité et sa complexité.

Par ailleurs, à partir de ce chapitre « Repères statistiques » et s'appuyant sur les différents traitements et analyses menés, les travaux permettront la publication d'un numéro spécial « 2000-2020 » du « portrait socio-économique du Bassin Minier ».

En 2021, dans le cadre de son observatoire social et urbain, la Mission Bassin Minier a poursuivi les échanges avec ses partenaires dans le cadre d'études ciblées sur le parc minier et ses occupants. Celles-ci sont destinées à alimenter la connaissance du patrimoine minier, notamment en interrogeant les évolutions intervenues relatives à l'occupation du parc minier, à partir des bailleurs Maisons & Cités et SIA habitat, et aux ayants droit du Bassin minier Nord et Pas-de-Calais, avec l'aide de l'Agence Nationale pour la Garantie des Droits des Mineurs (ANGDM).

Initialement prévus en 2021, les résultats de ces travaux feront l'objet de publications au premier semestre 2022.

Enfin, en parallèle, la Mission Bassin Minier a poursuivi son accompagnement des différents EPCI et partenaires dans leurs démarches de connaissance et d'actualisation des documents stratégiques ou réglementaires. Ainsi, en 2021, la Mission Bassin Minier a participé notamment à la relance des travaux de l'Observatoire de l'Habitat du SCOT Grand Douaisis dont elle est membre, au guide PLU du SCOT Grand Douaisis, à la révision du SCOT de Lens-Liévin/Hénin-Carvin, ou encore au suivi des PLH de la CA d'Hénin-Carvin et de la CA de Lens-Liévin.

En 2021, soucieuse de renforcer le suivi et l'évaluation de l'Inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial sur le territoire, la Mission Bassin Minier a approfondi les échanges sur le sujet avec ses partenaires.

Elle a ainsi pu s'appuyer d'une part sur la mise en place d'enquêtes interrogeant la connaissance et le regard porté par les habitants sur le Bassin minier dans le cadre des travaux menés au sein de la Plateforme d'Intelligence Collective dans la perspective des 10èmes anniversaires de l'ouverture du Louvre-Lens et de l'Inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial. Lancés début décembre 2021 jusque mars 2022, les questionnaires seront analysés et valorisés au cours du 2^e trimestre 2022.

D'autre part, en sa qualité d'outil d'ingénierie reconnu à l'échelle du Bassin minier et de co-animateur de la Plateforme d'intelligence Collective, elle a répondu favorablement à l'invitation à participer à l'Institut Fédératif de Recherche sur le Renouveau des Territoires (IF2RT), créé en juin 2021 et qui doit permettre, autour de la mobilisation du milieu universitaire et du partenariat avec les acteurs du territoire, d'alimenter les travaux de connaissance du Bassin minier.

Cette implication s'est déjà traduite par la participation à l'animation de la journée de lancement de l'Institut le 17 juin 2021 et la contribution à la fin de l'été 2021 à un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) de la Mission Bassin Minier aux côtés d'Euralens, de l'Université d'Artois, de l'Université de Lille et de l'Université Polytechnique Hauts-de-France, qui doit permettre de disposer d'éléments plus qualitatifs en questionnant les habitants sur l'évolution de leur territoire et ses perspectives (y compris en essayant de qualifier la place de l'Inscription à l'échelle du territoire).

A L'ÉCHELLE DU NORD

En 2021, la Mission n'a pas été mobilisée directement dans le cadre du Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public (SDAASP) mais continue de faire le lien avec la démarche dans le cadre des réflexions en matière d'approches intégrées et globales des services aux habitants dans les projets de rénovation et d'aménagement des cités minières. Cette approche propose une façon différente d'imaginer l'implantation de services au public en prenant en compte les besoins et les problématiques des habitants dans toutes leurs dimensions (physique, sociale, économique...).

En 2021, la Mission et le CAUE du Nord ont poursuivi leur partenariat, dans le cadre de leur convention signée en 2020, portant notamment sur la création d'un centre de ressources numérique et leur bonne articulation en matière d'expertise et d'accompagnement des acteurs sur le territoire du Bassin minier.

A L'ÉCHELLE DU PAS-DE CALAIS : « INGÉNIERIE 62 »

En 2021, sollicitée pour son expertise dans le cadre d'un atelier des partenaires mis en place au sein d'Ingénierie 62 au début de l'année, la Mission Bassin Minier n'a pu y participer.

A noter que la Mission est également sollicitée par d'autres plateformes d'ingénierie territoriale de ce type, lancées depuis la création d'Ingénierie 62 en 2018.

A L'ÉCHELLE D'EURALENS

La Mission, co-animatrice de la Plateforme d'Intelligence Collective (PIC) Euralens depuis ses débuts, a poursuivi son action en matière de suivi et d'évaluation des impacts du Louvre-Lens, en s'engageant de nouveau en termes d'animation, d'accompagnement et de mobilisation au sein des différents groupes de travail de la PIC, afin de réaliser un état annuel des impacts du Louvre-Lens sur le territoire (édition du Livret annuel « Louvre-Lens, Chiffres clés et impacts »).

En 2021, les travaux de la plateforme s'inscrivent dans la perspective du double anniversaire de l'ouverture du Louvre-Lens et de l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial en 2022, et l'objectif de qualifier les dynamiques intervenues au cours des 10 années.

Pour ce faire, plusieurs réunions au cours de l'année ont permis de partager les attentes et les besoins avec les différents partenaires, y compris les universitaires, et ainsi de valider les contours des futurs documents.

Des études ciblées complémentaires, permettant notamment de renforcer la dimension qualitative au sein des travaux de la plateforme (cf. questionnaires évoqués par ailleurs), ont été lancées en fin d'année 2021 pour alimenter les futures publications.



État des lieux socio-sanitaire BASSIN URBAIN À DYNAMISER





Paysage minier du Lensois depuis le mémorial canadien de Vimy © Jean-Michel ANDRE



3. Participer à la dynamique et à l'ouverture du Bassin Minier aux territoires voisins afin de créer des synergies de développement.

La Mission Bassin Minier est la seule structure du territoire à couvrir deux départements et à fédérer sept intercommunalités. Ses contours et le contenu de ses missions doivent lui permettre d'animer une réflexion sur les relations avec les territoires voisins rencontrant soit les mêmes problématiques, soit des dynamiques de développement impactant l'aménagement et les mobilités du Bassin Minier.

La Mission Bassin Minier n'a pas vocation à se substituer aux compétences des collectivités et aux accords pouvant être établis entre elles, mais elle doit susciter les réflexions sur le désenclavement du territoire et sur son ouverture à l'extérieur en anticipant les enjeux liés aux évolutions inter-territoriales. Elle s'assure de la cohérence de ses actions avec les initiatives prises par les pôles métropolitains.

Objectif opérationnel N°1

Participer à la réflexion autour de la relation Métropole lilloise-Bassin Minier qui constitue un espace à enjeux du SRADDET (flux de mobilité, développement économique, urbanisation...) via des groupes de travail thématiques.

Alors que l'association Aire Métropolitaine de Lille a été dissoute, les actions de coopération interterritoriale ont été relancées sous de multiples formes. Les trois présidents des EPCI du Pôle Métropolitain de l'Artois (PMA) ont participé à une session spéciale du Comité Grand Lille consacrée à la métropolisation le 18 octobre 2019; la MEL s'est engagée dans la conclusion de cadres de coopération avec certains de ses territoires voisins; le SRADDET a identifié des territoires de dynamique régionale où le périmètre de l'Aire métropolitaine de Lille apparaît nettement; la Région a passé un accord-cadre avec la MEL dans lequel l'interterritorialité a toute sa place.

En 2021, la Mission a été sollicitée dans le cadre de la préparation d'un atelier thématique de l'appel à projets de recherche du PUCA (Plan Urbanisme, Construction, Architecture) sur le thème «Quelle place pour quel travail en ville? Les conditions économiques, sociales et environnementales de la ville productive». L'Université de Lille et l'Université Libre de Bruxelles mènent une comparaison entre la Métropole Européenne de Lille (MEL) et la Région de Bruxelles et a souhaité associer la Mission à ces travaux d'expériences croisées de villes productives.

Invitée à participer au deuxième atelier en février 2022 portant sur les échelles et la compétition territoriale («Complémentarités ou concurrences et expériences croisées entre territoires voisins»), la Mission a pu témoigner dans le cadre d'une approche par grand territoire à l'échelle du vaste système métropolitain qui s'est développé au-delà de la MEL avec le Bassin minier. L'opportunité de partager le regard de la Mission Bassin Minier sur le développement et l'attractivité du Bassin minier, et notamment le développement des activités productives au prisme du développement urbain et des problématiques d'aménagement du territoire qui lui sont liées (flux de fret, de personnes, artificialisation des sols,...), ainsi que son évolution et ses perspectives. Mais aussi l'occasion d'évoquer la coopération à cette échelle, faite de concurrence, mais aussi d'échanges et de complémentarités entre territoires voisins.

En 2021, la Mission Bassin Minier a intégré dans son Livre des 20 ans les principales conclusions du document de bilan de l'Aire Métropolitaine de Lille qu'elle avait produit en 2019 avec l'ADULM, retraçant les acquis et les limites de cette dynamique et les enjeux de la coopération future.

2021 ayant été l'année des élections départementales et régionales, les échanges techniques de coopération sur les thématiques qui avaient été retenues n'ont pas pu être organisés.

Objectif opérationnel N°2

Contribuer à faire rayonner ce territoire au-delà de nos frontières et à en faire un démonstrateur de la transition juste à la française (mêlant environnement, culture, social, économie et tourisme).

Dès sa création en 2000, la Mission Bassin Minier a investi de nombreux projets et réseaux européens liés à la reconversion industrielle et à la requalification des friches industrielles.

En 2021, la Mission a contribué à la candidature du Conseil régional des Hauts-de-France au label EXPE-CT : suite au comité de sélection du MEAE, le label a été accordé au Conseil régional pour son expertise de reconversion et de requalification de friches urbaines et industrielles (avec un focus sur les sites miniers).

L'expertise de la Mission Bassin Minier pourra ainsi être valorisée pour répondre aux demandes d'accompagnement de collectivités étrangères dans leur reconversion et de requalification de sites miniers. Ces futures collaborations permettront de mettre en valeur à l'international les compétences des Hauts-de-France.

En 2021, la Mission Bassin Minier a suivi les travaux de la Plateforme européenne des régions charbonnières en transition organisés à la Commission européenne : elle a participé en visio à la plateforme européenne de transition juste, lors de la semaine virtuelle (lancée le 15 novembre 2021) des régions charbonnières en transition et des séminaires sur les régions à forte intensité de carbone. [pour mémoire, 18 régions charbonnières participent au programme : Moravie-Silésie, Usti, Karlovy Vary (Tchéquie); Brandenburg, Saxony, Saxony Anhalt, North Rhine-Westphalia (Allemagne) Silésie, Basse-Silésie, Greater Poland (Pologne); Western Macedonia (Grèce); Jiu Valley (Roumanie); Trencin (Slovaquie); Zasavska, Savinjska (Slovénie); Asturias, Aragón, Castilla-y-León (Espagne)]

Le 3 novembre 2021, la Mission Bassin Minier a fait une présentation lors d'une table ronde du Webinaire « NOTRE AVENIR ZÉRO CARBONE : FAIRE LA TRANSITION JUSTE », fruit d'un partenariat des ambassades d'Allemagne et de France au Canada dans le cadre des Ottawa Climate Talks.

Cette table ronde a été organisée pour faire la lumière sur la question de la justice énergétique et offrir des exemples concrets de politiques et d'actions pour nous pousser vers une transition propre et juste. L'intervention de la Mission a porté sur le thème suivant : Des séquelles charbonnières au Patrimoine mondial et à la Troisième révolution industrielle : l'expérience du bassin minier du Nord-Pas de Calais d'une transition territoriale.

En 2021, la Mission Bassin Minier a adhéré à la Fédération des routes minières européennes, Mines.B portée par la Fondazione Cammino Minerario di Santa Barbara en Sardaigne pour réaliser des projets communs de valorisation culturelle et patrimoniale. Ces projets s'appuient sur la thématique de la Sainte-Barbe (depuis des éléments matériels de type église, chapelle, statuaire... tout comme la pratique festive en cours de revitalisation dans le Bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais) afin de mettre en place un Itinéraire culturel européen du Conseil de l'Europe.

En 2021, la Mission Bassin Minier avait été sollicitée par l'université de Paris 1 pour participer un groupe de travail et de réflexion dans le cadre d'un projet ANR franco-russe appelé MODERNHUS, en codirection avec l'université de lekaterinbourg. Au terme du processus de sélection, ce projet n'a pas été retenu.

En 2021, un temps fort, le 70^e anniversaire de la CECA (Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier - Traité de Paris du 18 avril 1951) a mis en valeur cette profondeur historique qui a permis au Bassin de passer « du noir au vert » : l'inscription du Bassin minier du Nord-Pas de Calais sur la Liste du patrimoine mondial en 2012 est venue amplifier la trajectoire globale du territoire vers sa transition environnementale, culturelle, économique et sociale, ce qui contribue fortement au rayonnement européen et international du territoire. La Mission a participé aux événements liés à la célébration de ce 70^e anniversaire.

Le 18 avril 2021, la Mission Bassin Minier a relayé la restitution du projet Kulturatrium « Urban Art 3 », développé dans le cadre du projet INTERREG « Triangle de Weimar » et organisé à tour de rôle par la Région Hauts-de-France, la Silésie et la Rhénanie- du-Nord-Westphalie. Cette année, le projet avait pour but de favoriser les échanges artistiques et la création autour des bâtiments industriels abandonnés et de l'espace urbain.

Le 19 avril 2021, Cathy Apourceau-Poly, Sénatrice du Pas-de-Calais et Présidente de la Mission Bassin minier et les parlementaires, le président du Conseil Départemental du Nord, les représentants du Conseil régional et de l'Etat ont participé aux échanges avec M. Clément Beaune, Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, chargé des affaires européennes, accueilli par G. Lelong et P. Wacquier, pour une visite dans le Valenciennois. A Condé-sur-l'Escaut, il a pu échanger sur les enjeux de la coopération transfrontalière avec les élus du futur Parc naturel européen Plaines Scarpe-Escaut.

Parmi les 11 éléments du périmètre Patrimoine mondial concentrés dans la seule commune de Condé-sur-l'Escaut, le Secrétaire d'Etat a visité l'un des sites emblématiques du Bassin minier Patrimoine mondial : la Fosse Ledoux, avec son chevalement, symbole de la transition écologique et sociale - impulsée en partie par les fonds européens - d'un territoire passé du noir au vert.»

A l'heure de la COP 26, la Mission a participé au webinaire « Notre avenir zéro carbone faire la transition juste »



OUR ZERO CARBON FUTURE Making the transition just

NOV 3 | 12-1PM ET

Part 2: Leaving no one behind // How can the transition to clean energy provide opportunities for workers and producers?

WELCOME
KAREEN RISPAL



Ambassador of France
in Canada

MODERATOR
DIANA FOX CARNEY



Fellow,
Balsillie School of
International Affairs

PANELIST
THORBEN ALBRECHT



Director of Policy,
IG Metall Vorstand

PANELIST
CATHERINE BERTRAM



General Manager,
Mission Basin Minier

PANELIST
MATT JAMIESON



President & CEO,
Six Nations of the Grand
River Development
Corporation



Objectif opérationnel N°3

dans le prolongement de l'objectif opérationnel 2 dont il constitue une déclinaison transfrontalière

La France et la Belgique partagent une géographie (Bassin minier transfrontalier : les quatre sites miniers eux aussi inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO, et plus loin en Flandres la cité minière de Genk, modèle belge de transition réussie) et l'histoire (participation à la CECA) et rencontrent des problématiques analogues. La Mission peut participer aux initiatives menées avec les territoires belges sur ces thématiques.

Partenariat avec la Ville de Genk autour des cités-jardins

La Ville de Genk, engagée dans une démarche de candidature à l'inscription au Patrimoine mondial, a mis en chantier un nouveau dispositif de valorisation du patrimoine et des conditions de vie de ses cités-jardins.

Dans le cadre d'un Forum numérique organisé le **9 novembre dernier**, la Ville de Genk a invité la Mission Bassin Minier, l'International Garden Cities Institute au Royaume-Uni et d'autres partenaires européens pour échanger des informations sur les enjeux de durabilité et de climat dans les cités-jardins de la première moitié du 20^e siècle.

Ce Forum sera suivi d'un Congrès scientifique et d'un voyage d'études au Royaume-Uni, Belgique etc. pour faire découvrir aux équipes les pratiques (pilotes) déjà appliquées/testées dans ces cités-jardins et tenter de valoriser le patrimoine tout en devenant un territoire attractif pour les habitants.

La Mission Bassin Minier a proposé d'être associée au Congrès et à ce futur voyage d'études et de recevoir ces équipes pour une visite des cités minières du Bassin minier.

DIRECTRICE DE PUBLICATION

Catherine Bertram,
Mission Bassin Minier Nord-Pas de Calais

COMITÉ DE RÉDACTION

Mission Bassin Minier Nord-Pas de Calais

CONCEPTION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE

Bien fait pour ta Com'
Mission Bassin Minier Nord-Pas de Calais

TYPOGRAPHIE

Patron
Caveat Brush
Aléo Light

*Mission Bassin Minier Nord-Pas de Calais,
Janvier 2022*

